FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Madagascar

TITRE DU PROJET : Changement climatique, paix et sécurité : Renforcer la résilience des personnes vulnérables contre les conflits et la violence liés au changement climatique.
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :

Modalité de financement du PBF :	**Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :**
☐ IRF ☒ PRF	☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional **Nom du fonds d'affectation spéciale :**

Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) (agence lead)
Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)
Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :
OSC-s locales de jeunes et de femmes (bénéficiaires directes) :

- Partenaires UNICEF : Mpanazava eto Madagasikara, ONG SAHI, Tokotany Iraisana (TKI), AIKA (Alliance malagasy de la jeunesse pour le climat, la Biodiversité et la lutte contre la désertification).
- OIM : SOS Village d'enfants, Centre National de Recherches sur l'Environnement (CNRE), observatoire des migrants
- UNESCO: Madagascar National Parks, Ran'Eau, Tafomihavo, WWF.

Agences des Nations Unies (appuis techniques) :

- UNFPA, PNUD, WFP, FAO, OCHA

Gouvernement-Ministère tutelles :

- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (Lead)
- Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
- Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire

Gouvernement-Ministères impliqués :

- Ministère des Travaux Publiques, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Ministère de la Population et des Solidarités, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère de la Sécurité Publique, Ministère de la Justice, Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures, Ministère de l'Intérieur - *Préfectures et Districts des zones d'interventions*, Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'Etat de Droit (HCDDED), Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH).

Durée du projet en mois[1] [2]: 36 mois avec le début prévu en février 2025
Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Région Atsimo-Andrefana, district Ampanihy (2 communes : Itampolo, Ampanihy Ouest) et région Androy, district Ambovombe- Antanimora (2 communes : Maroalopoty, Maroalamainty)

[1] La durée maximum des projets IRF est de 24 mois et PRF de 36 mois.
[2] Le commencement official du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes[3]
☐ Initiative de promotion des jeunes[4]
☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
☐ Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

UNICEF: $ 1 300 000
UNESCO: $ 1 100 000
OIM: $ 1 100 000
Total PBF: $ 3 500 000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1ère tranche (50%) :	**PBF 2ème tranche* (50 %) :**	
UNICEF : $ 650 000 UNESCO : $ 550 000 OIM : $ 550 000 Total : $ 1 750 000	UNICEF : $ 650 000 UNESCO : $550 000 OIM : $ 550 000 Total : $ 1 750 000	

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

Le projet vise à réduire les tensions et les conflits qui découlent de la raréfaction des ressources naturelles provoquée par le changement climatique, dont l'eau, les ressources forestières et la terre, entraînant une compétition et des inégalités dans l'accès à ces ressources entre les habitants eux-mêmes et entre les communautés hôtes et les populations nouvellement arrivées dans les régions d'Atsimo Andrefana et Androy de Madagascar.

Il envisage de répondre à la perte de confiance des communautés envers les autorités locales et régionales et les représentants de l'État, le manque de solidarité locale inter/intra-communautaire, le manque de connaissances et de compétences en matière de gestion des ressources naturelles, notamment l'eau et les forêts. Ces problèmes seront appréhendés à travers des interventions visant à renforcer la confiance entre les communautés et les représentants de l'État en renforçant le dialogue ouvert et la transparence sur la gestion des ressources financières et naturelles ; à travers une gestion plus efficace et équitable des ressources naturelles ; et à travers l'amélioration de la qualité de la fourniture de services pour les ressources hydriques et forestières.

En outre, le projet s'attaquera aussi à la pénurie d'eau, la dégradation des réserves forestières et le chômage des jeunes et des femmes, en renforçant l'application par les communautés d'une gestion écologiquement durable de l'eau et des ressources forestières, en améliorant le statut économique des femmes, afin qu'elles puissent mieux amortir les effets du changement climatique, et en les impliquant à diriger la résolution des conflits liés aux ressources naturelles.

Enfin, le projet s'attaquera aux impacts des migrations internes liées aux changements climatiques ainsi qu'aux tensions et violences engendrées au sein des communautés liée à l'utilisation des

[3] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).
[4] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

ressources naturelles, intensifiées par les effets du changement climatique en offrant des opportunités économiques et commerciales pour l'intégration des nouveaux arrivants dans les communautés d'accueil et en promouvant la cohésion entre les communautés d'accueil et les nouveaux arrivants. Une attention particulière sera portée aux formes de violence basée sur le genre (VBG) affectant particulièrement les femmes et des filles dans les communautés touchées.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

L'élaboration de ce document de projet s'appuie sur un processus unique de localisation mené par le Secrétariat Technique du PBF, en collaboration avec Peace Nexus et un groupe restreint d'agences des Nations Unies. Dans le cadre de ce processus de localisation, un expert national et l'Organisation de la Société Civile (OSC) Association Chrétienne pour le Développement et l'Action Environnementale de Madagascar (ACDEM) ont développé une analyse sur le climat et la prévention des conflits dans les régions Atsimo Andrefana et Androy, dans le Sud de Madagascar. Cette étude a consulté les populations cibles de manière inclusive, en intégrant également une approche visant une diversité de genre, d'âges et de catégories sociales. L'approche méthodologique a combiné des méthodes qualitatives et quantitatives, avec une attention particulière à l'intégration de la dimension de genre. Les données ont été collectées sur le terrain à travers les consultations par une équipe multidisciplinaire de l'OSC ACDEM, utilisant des entretiens, des observations et des enquêtes structurées. Plus de 4,200 personnes ont été consultées pendant la phase de localisation.

Des visites de courtoisie, de travail et des plaidoyers ont été effectués auprès des autorités locales, des directions régionales des services ministériels, des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers. Les approches programmatiques de ce projet ont notamment été discutés lors d'ateliers régionaux multi-acteurs à Ambovombe et Tuléar.

Par ailleurs, des rencontres ont été réalisées avec des experts et des institutions qui interviennent dans le Sud. Dans ce cadre, des échanges et des discussions ont été faites avec les universitaires spécialisés dans l'eau et les forêts, Centre Nationale de Recherche de l'Environnement, l'ONG Ran'Eau, l'USAID, l'équipe du ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH) ainsi que l'équipe du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Les recommandations émises lors de ces consultations ont permis de peaufiner ce document de projet.

D'autres consultations ont été menées au niveau national avec des OSC et des services gouvernementaux afin de continuer à explorer les priorités et d'identifier les domaines de synergie entre les projets existants et à venir dans les régions sélectionnées et au niveau national. 15 partenaires des ministères et des organisations de la société civile ont participé au mini-atelier de concertation mené le 21 octobre 2024.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes[5] : Score GM 2

Spécifiez le pourcentage (35,11%) et le montant $1 228 990,22) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

[5] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

Expliquez *brièvement* par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes[6] :

Ce projet s'attaquera à certaines causes profondes de l'inégalité entre les sexes, à savoir le déséquilibre économique et de pouvoir entre les hommes/garçons et les femmes/filles dans la prise de décision et les normes culturelles entourant la participation des femmes. Il veillera également à atténuer les impacts spécifiques et disproportionnés du changement climatique et des conflits qui en découlent sur les femmes, les jeunes femmes et les filles.

La culture malgache, marquée par le patriarcat, exige encore des femmes qu'elles se conforment à un rôle de respectabilité qui va de pair avec le silence et la soumission : en bref, il est attendu des femmes qu'elles soient en retrait et qu'elles laissent les hommes parler et diriger, notamment dans les zones rurales ou plus reculées. Dans ce sens, les femmes qui osent s'exprimer ou faire des revendications publiques sont parfois socialement mal considérées. Les qualificatifs utilisés par la communauté pour désigner ces femmes sont toujours sexistes et péjoratifs, et découragent toute velléité féminine d'aller à l'encontre de la prétendue « nature » féminine (« *akoho vavy maneno* », ou « une poule qui chante à la place du coq »).

A cette barrière culturelle s'ajoute (i) l'accès inégal des femmes aux opportunités, aux ressources, aux avantages, à la sphère décisionnelle, mais aussi aux réseaux professionnels, sans oublier (ii) l'absence de mentorat social et (iii) le manque de mécanismes de soutien aux femmes face aux diverses agressions dont elles sont fréquemment victimes, comme les discours sexistes agressifs, voire les discours de haine (notamment au regard de certains critères intersectionnels, en particulier l'origine, l'appartenance à un groupe, le niveau d'éducation, etc.).

Le projet assurera une représentation égale de la participation des jeunes femmes et des minorités d'une part et, d'autre part, veillera à mettre en œuvre des activités d'actions correctives/positives en favorisant les femmes (« affirmative actions »), afin de lever les barrières existantes et garantir des résultats d'équité en faveur des jeunes femmes. Ceci, grâce à des activités spécifiques axées sur l'autonomisation, par exemple des activités génératrices de revenus, la création de marchés et d'espaces leur permettant d'exprimer leurs préoccupations et leurs souhaits.

Les activités d'autonomisation des femmes leur permettront d'acquérir des pouvoirs, de contrôler leur vie et de développer leur capacité à faire des choix. Ces pouvoirs sont (i) le pouvoir intérieur qui fait référence à l'estime de soi, ainsi qu'à leurs capacités à défendre leurs points de vue, à influencer leur propre vie ou à emprunter des voies de changement ; (ii) le pouvoir sur les autres en ayant les capacités reconnues de pouvoir être un guide, un modèle social, même dans un rôle habituellement reconnu à un homme ; (iii) le pouvoir de prendre des décisions sans influence extérieure et de résoudre des problèmes en développant une certaine créativité, ce qui les rend capables d'accomplir des choses (savoir et savoir-faire) ; (iv) le pouvoir avec d'autres femmes grâce à leur solidarité, leur capacité à s'organiser pour négocier et défendre un objectif commun en partageant la même vision.

De manière plus pratique et mesurable, les questions liées à l'égalité entre les femmes et les hommes feront partie intégrante des thèmes à aborder dans chaque formation ciblant notamment les hommes et jeunes hommes, les autorités locales, leaders traditionnels et acteurs religieux. La question du genre sera également systématiquement intégrée dans l'inventaire des outils à développer, dans

[6] Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

toutes les initiatives pour influencer un changement des attitudes et des normes sociales sur le genre. Les données à collecter seront ventilées par âge et par sexe. Toutes les formations comprendront une session sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'utilisation du budget sera sensible au genre. Sa planification inclut, pour chaque activité, la prise en compte du respect de l'intégration du genre, pour une moyenne de 34,4% du montant total. Au-delà de la représentation physique, les partenaires chargés de la mise en œuvre s'efforceront également de lever les obstacles qui entravent cette participation, par exemple le soutien à la garde d'enfants pour assurer la participation, la création d'espaces sûrs et courageux pour les femmes et les filles, la distance à parcourir et l'horaire des activités, etc.

Toute consultation ou identification des bénéficiaires et des partenaires de mise en œuvre respectera la représentativité et la participation égale des femmes et des hommes. Le recrutement du personnel tiendra également compte des candidatures qualifiées des femmes et des minorités.

Degré de risque du projet[7] : __1

Le projet teste-t-il de nouvelles approches : Yes ☒ ☐
Est-ce que la conception du projet intègre des considérations liées au climat, à la paix et à la sécurité : Yes ☐

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement[8]) :

- (2.3) Prévention/gestion des conflits.

Le cas échéant, le résultat du **Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable** (CCDD) (UNSDCF) auquel le projet contribue :

- Madagascar UNSDCF 2024 à 2028 : Priorité Stratégique IV (Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement)

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue :

- ODD 16 : Promouvoir des sociétés justes, pacifiques et ouvertes à tous
- ODD 13 : Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences
- ODD 6 : Garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous
- ODD 15 : Gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, stopper et inverser la dégradation des sols, enrayer la perte de biodiversité
- ODD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- ODD 7 : Garantir l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne
- ODD 8 : Promouvoir une croissance économique inclusive et durable, l'emploi et un travail décent pour tous

Type de demande :	**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :**
Nouveau projet : ☒ **Révision de projet :** ☐	**Extension de la durée :** ☐ Durée additionnelle du projet en

[7] 0 = risque faible pour la réalisation des résultats
1 = risque moyen pour la réalisation des résultats
2 = risque élevé pour la réalisation des résultats
[8] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

	mois : **Changement de résultat / sujet :** ☐ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☐ **Budget PBF supplémentaire :** ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : **USD XXXXX** **Brève justification de la révision :** *NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

SIGNATURES DU PROJET :

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE[9] *Nom : Christine JAULMES* *Signature* [redacted] *Nom de l'agence : UNICEF* *Date et visa :* 19/12/2024	**Représentant du gouvernement national** *Nom :* Max Andonirina FONTAINE *Signature* [redacted] *Titre :* Ministre ... veloppement durable *Date et visa :* 20 DEC. 2024
AGENCE RECIPIENDAIRE[10] *Nom : Louise HAXTHAUSEN* *Signature* [redacted] *Nom de l'agence : UNESCO* *Date et visa :*	**AGENCE RECIPIENDAIRE[11]** *Nom : Roger Charles EVINA* *Signature* [redacted] *Nom de l'agence : OIM* *Date et visa :*
Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies Madagascar *Nom :* Dieng ABDOU [redacted] *Titre :* Coordonnateur Résident par intérim des Nations Unies à Madagascar *Date et visa :* 23 DEC. 2024 Coordonnateur résident a.i.	**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)** *Nom* : Elizabeth SPEHAR *Signature* [redacted] Titre : Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix *Date et visa :* 24 December 2024

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

a) Décrire brièvement les conclusions principales de **l'analyse de conflit** en ce qui concerne les principales thématiques du projet.

Madagascar est l'un des pays d'Afrique les plus exposés aux catastrophes naturelles et a été frappé par 45 cyclones, 18 inondations et 7 sécheresses graves au cours des deux dernières décennies, affectant plus de 5 millions d'enfants (UNICEF 2024). En 2024, le *Ecological Threat Report*[9] de l'Institute for Economics & Peace, qui analyse quatre catégories de menaces directement liées à des facteurs de conflits[10] a classé Madagascar comme faisant face à un très haut risque de menace (score 4.69, sur une échelle de 1 à 5).

Bien que l'ensemble du pays soit affecté par les effets du changement climatique, le Grand Sud de Madagascar est particulièrement touché : le climat semi-aride génère depuis très longtemps de fortes sécheresses dont l'intensité, la sévérité et la durée tendent à augmenter en raison du changement climatique. Le Grand Sud est historiquement la zone plus affectée par la marginalisation politique, l'insécurité et l'accès inégale aux services publics. D'après la Banque Mondiale, la vulnérabilité socio-économique est aiguë, avec une estimation de 91 % des ménages vivant dans la pauvreté. L'insécurité liée au phénomène des *dahalo* y est répandu (entre 2020 à mars 2022, il y a eu 139 décès liés aux *dahalo* dans les trois régions du Grand Sud[11]). De plus, la confiance dans les forces de l'ordre est faible - 47 pour cent des Malgaches ruraux disent avoir peu ou pas de confiance dans les forces de l'ordre, et 69 pour cent disent la même chose à propos des tribunaux – conduisant à la violence de groupes d'autodéfense. Ces conditions rendent les communautés, et notamment les agriculteurs, très vulnérables au changement climatique, car ils disposent de moyens limités pour faire face à des situations de crise.[12] Le changement climatique ayant un effet d'accélérateur de conflits, notamment dans des zones déjà affectées par une pauvreté chronique, une faible résilience et des tensions latentes, il est possible que le Grand Sud connaisse une augmentation des conflits[13], notamment si aucun investissement ne vient appuyer le développement de mécanismes d'adaptation, et renforcer la cohésion sociale. La lutte contre le changement climatique est donc étroitement liée

Figure 1: Les régions Atsimo Andrefana et Androy, situées dans le Grand Sud. Les zones orangées correspondent aux districts couverts par ce projet.

[9] Institute for Economics & Peace, Ecological Threat Report 2024, https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2024/10/ETR-2024-web.pdf
[10] Les quatre facteurs : non-accès à l'eau, insécurité alimentaire, pression démographique et impact des évènements naturels.
[11] World Bank, Madagascar Country Climate and Development Report, October 2024.
[12] World Bank, Madagascar Country Climate and Development Report, October 2024.
[13] Observations issues de l'analyse de conflits réalisée par ACDEM et appuyé par PeaceNexus dans le cadre de la phase de localisation.

à la lutte contre l'exclusion sociale, la fragilité, l'isolement géographique et la pauvreté persistante.

Dans certaines communautés, la raréfaction des ressources naturelles (notamment en eau), la perte en biodiversité, la pauvreté et le chômage qui y sont associés poussent les familles à migrer hors de leur communauté à la recherche de meilleures conditions de vie. Couplés à l'arrivée de personnes déplacées, les tensions et les conflits autour des ressources naturelles s'intensifieraient, en particulier dans les régions Atsimo-Andrefana et Androy (ONG ACDEM 2024). Dans l'Analyse des Conflits Sensibles au Genre (D. Colbeau, 2024), il est indiqué que les cas de meurtres, de vols commis par les Dahalo (bandes organisées de voleurs de bétail, principalement de zébus) ont augmenté au cours des dernières décennies dans les régions Androy et Atsimo Andrefana et que ces cas seraient liés aux implications économiques et sociales majeures exercées par les chocs climatiques.

Ces conflits sont notamment exacerbés par une mauvaise gouvernance, une perte de confiance envers les autorités, une perte des traditions de solidarité entre les membres de la communauté et une frustration générée par un faible développement personnel et communautaire. Les femmes et les filles des communautés affectées sont sujettes à toutes les formes de violence en raison de la vulnérabilité économique et de la faiblesse des systèmes de protection.[14]

Dégradation environnnementale et appauvrissement de la biodiversité : Les deux régions Atsimo Andrefana et Androy présentent un climat semi-aride, renforcé par l'accélération de la variation climatique depuis un demi-siècle. Le changement climatique entraîne une pénurie d'eau, une baisse de la productivité agricole, la désertification, l'érosion des sols et la mortalité du bétail, réduisant ainsi les moyens de subsistance des populations et les poussant à adopter des stratégies négatives pour assurer leur survie. Le reste de vestige de forêts qui apportent un équilibre au climat se trouve dans le District d'Ampanihy : le Parc National de Tsimanampetsotse, qui est ceinturé par les transferts de gestion des forêts sous la gestion des communautés locales (VOI). Ces ressources forestières sont menacées à cause de la pauvreté, par le braconnage de tortues et reptiles, le déboisement pour les matériels de pêche et pour les infrastructures, ainsi que la conversion des terres en agriculture. Alors que certains groupes de population ont compris que l'environnement doit être protégé et restauré pour assurer le bien-être futur de leurs communautés et contrer l'avancement de la désertification, d'autres groupes ne voient pas d'alternatives aux pratiques destructrices, ce qui provoque des conflits entre les conservateurs et les populations. De plus, les situations de dégradation environnementale sont exacerbées par des pratiques non respectueuses de l'environnement, telles que la culture sur brûlis, les feux de brousse et l'exploitation excessive des ressources forestières pour l'énergie tel que le charbon.

Migration : Dans la région Grand Sud de Madagascar, des sécheresses consécutives et une grave insécurité alimentaire ont contraint quelques 90 219 personnes et 17 416 ménages à quitter leur foyer entre 2019 et 2022 (Rapport de suivi des déplacements (DTM) Grand Sud de Madagascar : Régions Androy, Anosy et Atsimo Andrefana, mars 2022 à mai 2023). Les flux de déplacements se font principalement du Sud vers les autres régions de l'Ouest et du Nord-Ouest. Cependant, des mouvements Sud-Sud ont également été observés, notamment de la région Androy vers la région Atsimo-Andrefana. Selon la Banque Mondiale, les projections

[14] Analyse des conflits sensible au genre à Madagascar, Phase 1 : revue documentaire, PBF, préparé par Delphine Colbeau, Octobre 2024.

de migration interne liée au changement climatique pourraient conduire à ce que les migrants internes représentent 37,5 % de la population d'ici 2050.[15]

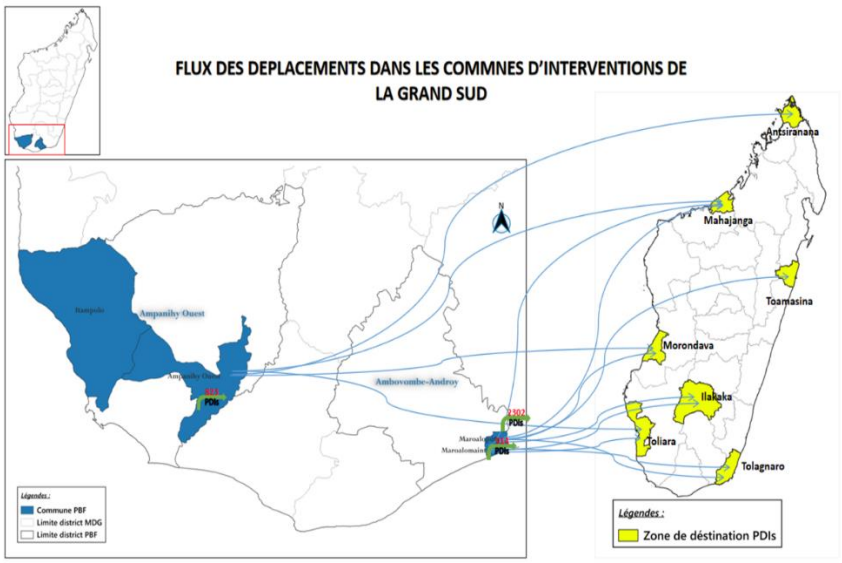

De nombreuses familles déplacées ont également des proches dans la région qui peuvent les accueillir, facilitant ainsi leur intégration et leur soutien. De plus, certains préfèrent se déplacer vers des régions proches comme Atsimo Andrefana pour réduire les coûts de déplacement. En effet, le rapport DTM de l'OIM indique que la région Androy est particulièrement une région de départ des migrants, tandis que la région Atsimo Andrefana joue un double rôle de région de départ et d'arrivée. Concernant le profil des migrants internes vers la région Atsimo Andrefana, une répartition équilibrée entre les sexes est observée (rapport thématique sur les résultats du RGPH-3 thème 9 : Migration à Madagascar)[4]. Cependant, les données spécifiques sur la composition exacte des ménages migrants (par exemple : familles complètes, femmes seules avec enfants, hommes seuls) ne sont pas disponibles. Ainsi, la répartition équilibrée entre les sexes suggère que la migration vers Atsimo-Andrefana est inclusive de divers types de ménages, y compris des familles entières, des femmes seules avec enfants, et des hommes seuls.

Tensions/Affrontements communautaires : Dans ces communautés d'Atsimo-Andrefana, 62 % des conflits locaux sont directement imputables à une compétition accrue pour l'utilisation de ressources naturelles limitées (rapport de localisation ACDEM 2024). Ces tensions se manifestent par exemple par des conflits autour de l'utilisation de l'eau dans les rizières, ou l'augmentation des vols. Ces conflits se déroulent aussi bien entre les habitants qu'à l'encontre des nouveaux arrivants. Par exemple, dans le district d'Ampanihy Ouest de la région Atsimo Andrefana, les tensions tournent autour du vol des ressources par les communautés d'accueil au détriment des migrants, lorsque les nouveaux arrivants obtiennent de meilleurs rendements agricoles et d'élevage. Les migrants obtiennent l'accès aux terres en sollicitant les autorités locales à leur arrivée. Après consultation avec la population, les autorités leur accordent des parcelles à utiliser. Un accord de non-violence, appelé "titiky", est ensuite signé entre les migrants et la communauté. D'après les consultations faites avec les autorités locales, il semblerait que leur savoir-faire en agriculture leur permette d'obtenir de meilleurs rendements agricoles, suscitant jalousies et rivalités avec les communautés locales. Selon les résultats de la consultation communautaire, le manque d'accès à l'eau dans cette

[15] World Bank, Madagascar Country Climate and Development Report, October 2024.

région semi-aride exacerbe également les tensions entre les habitants eux-mêmes et contre les nouveaux venus.

Opportunités économiques limitées, notamment des jeunes et des femmes : les difficultés d'accès aux opportunités économiques affectent l'ensemble de la population et accroît la vulnérabilité des habitants et des nouveaux arrivants. Toutefois, les jeunes et les femmes tendent à être davantage affecté par l'absence d'emplois, et dominent le secteur informel. Cette absence d'opportunités économiques renforce la vulnérabilité des groupes concernés, notamment des femmes et des jeunes filles (ONG ACDEM, 2024), ce qui augmente leur vulnérabilité à la violence basée sur le genre y inclus l'exploitation sexuelle dans le sud, qui aurait augmenté de 25 % en 2021.[16] Les inégalités structurelles dans l'accès aux ressources économiques et technologiques entravent considérablement le potentiel des femmes à participer pleinement au développement économique, exacerbant nettement leur vulnérabilité aux chocs et aux conflits. Les femmes sont moins présentes sur le marché du travail que les hommes, avec un taux de participation de 71,3 % contre 82,4 % pour les hommes (EPM 2021-22).
Les femmes rurales sont particulièrement défavorisées en matière de propriété foncière. Seulement 10,7 % des femmes rurales possèdent une terre, contre 24,8 % des hommes ruraux.17 Cette inégalité est exacerbée par des normes sociales et coutumières qui réservent l'accès à la terre principalement aux hommes, notamment dans le Sud. Bien que la législation actuelle garantisse l'égalité des sexes en matière de succession et d'héritage, le droit coutumier reste prédominant, empêchant de nombreuses femmes d'exercer pleinement leurs droits de propriété.18 L'accès au crédit est également limité pour les femmes. En 2013, seulement 3,8 % des femmes de 15 à 49 ans en couple avaient accès à un système de microfinance, avec une proportion encore plus faible en milieu rural (3,0 %) par rapport aux zones urbaines (7,5 %).19

Les marchés locaux dans les zones touchées par les déplacements souffrent de plusieurs lacunes qui limitent leur capacité à soutenir efficacement tant les communautés locales que les nouveaux arrivants. Ces manques incluent par exemple des infrastructures inadéquates. En outre, les nouveaux arrivants rencontrent de nombreux obstacles pour accéder à ces marches notamment, des discriminations sociales et économiques, un manque d'infrastructures d'accès. Ces obstacles empêchent souvent les déplacés d'intégrer pleinement l'économie du marché. C'est pourquoi la redynamisation des marchés locaux et l'amélioration de l'accès à ces espaces pour les nouveaux arrivants est essentielle. Cela permettrait non seulement de renforcer leur intégration économique, mais aussi de favoriser la stabilité sociale et de soutenir la résilience des communautés locales.

Mauvaise gouvernance : Le ministère de l'intérieur et de la décentralisation est responsable de la gestion de tous les établissements administratifs par l'intermédiaire des gouverneurs au niveau régional. Le gouverneur est également chargé de coordonner les opérations de district de tous les ministères, y compris celles du ministère de l'eau et des forêts. Au niveau des régions et des districts, il y a des responsables des forêts et de l'eau. Idéalement, les budgets sont censés être élaborés selon une approche ascendante, dans laquelle les Structures Locales de Concertation (SLC) doivent s'engager à identifier les besoins et à les présenter aux comités de district sur la décentralisation (qui comprennent des responsables de différents ministères ainsi que des OSC). Ces comités sont censés transmettre les besoins aux comités régionaux

[16] OCHA, 2021; Narvaez, UN University, 2022
[17] Institut National de la Statistique (INSTAT) et ICF. 2022. *Enquête Démographique et de Santé à Madagascar, 2021*. Antananarivo, Madagascar et Rockville, Maryland, USA : INSTAT et ICF.
[18] Action Contre la Faim, Rapport d'Analyse de Genre et Protection - Régions Androy et Atsimo-Andrefana, 2023
[19] INSTAT, Enquête nationale sur le suivi des objectifs du millénaire pour le développement à Madagascar 2012-2013

(également composés de directeurs de ministères et d'OSC). Cependant, ce système ne fonctionne pas dans de nombreux districts. Il n'y a donc pas de développement participatif des budgets ni de transparence sur l'identification des besoins et l'utilisation des budgets.
L'absence d'institutions fortes et responsables, notamment pour la gestion et distribution des ressources naturelles, les structures communautaires sont devenues fondamentales dans la médiation de l'accès à l'eau au niveau local. Ces structures peuvent être sujettes à des conflits et à l'exclusion, en particulier lorsque l'eau est rare, mais elles présentent également un fort potentiel de gestion locale participative.[20] Alors qu'actuellement la représentation des femmes est variable dans ces structures, dans le cadre de ce projet, des efforts seront faits pour assurer une représentation d'au moins 50 % des femmes pour participer activement dans la gestion des ressources d'eau.

La mauvaise gouvernance et un manque de capacité à contrôler et analyser des données complexes au sein des institutions étatiques, à prendre des décisions éclairées tant financières que techniques sur l'utilisation des ressources naturelles comme l'eau, la forêt et les sols, entravent la gestion efficace des ressources naturelles telles que l'eau, qui est cruciale pour garantir la sécurité climatique. Plus précisément, l'absence de planification à long terme pour l'adaptation au changement climatique, une compréhension mutuelle des catastrophes hydro climatiques entre les différentes parties prenantes et des outils de prise de décision et de gestion efficaces contribuent tous à une responsabilisation insuffisante dans la gestion des ressources dédiées au changement climatique et au développement de la résilience. L'application des règles de protection nécessite également un système de contrôle robuste et à plus grande échelle, ce qui est coûteux. Bien qu'il existe des lois claires pour protéger les parcs nationaux et d'autres zones protégées, leur application reste difficile. Les autorités locales, souvent soutenues par l'armée, peinent à identifier avec précision les responsables des dommages causés aux forêts. En outre, certains hommes d'affaires exploitent les communautés vulnérables en les payant pour qu'elles pratiquent le braconnage de tortues dans les zones protégées comme le parc national de Tsimanampetsotse. Cette pratique apporte de l'argent pour subvenir aux besoins vu la rareté de ressources en eau pour l'agriculture et l'élevage. Lorsque ces activités sont découvertes, ce sont souvent les membres des communautés pauvres qui sont sanctionnés, plutôt que les hommes d'affaires qui ont orchestré les activités illégales.

Perte de confiance et manque de solidarité : On signale une érosion de la stabilité et de la cohésion sociale, un affaiblissement de la confiance au sein des communautés et du tissu social, notamment des relations avec les autorités (Rapport de localisation de l'ONG ACDEM et consultations locales). 31% des répondants à une enquête menée par l'ONG ACDEM ont exprimé une diminution de la solidarité au sein de la communauté. De plus, 62% des répondants ont exprimé une méfiance croissante envers les autorités locales en raison des problèmes de gouvernance susmentionnés (manque d'inclusion, de consultation et d'écoute ainsi que de redevabilité des autorités locales et des représentants de l'État affectant la crédibilité au sein des communautés). Le chef de fokontany (village) a un rôle particulier, car il peut souvent être le seul décideur pour toute la communauté. Les questions liées aux violences faites aux filles sont particulièrement ignorées, car elles pourraient conduire à punir les hommes au pouvoir ou les hommes riches et à faire perdre à leurs familles toute source de revenus ou toute possibilité de se nourrir. De plus, l'enclavement des communes accroît les abus de pouvoir des notables et autorités locales.

[20] World Bank, Madagascar Country Climate and Development Report, October 2024.

Violence contre les femmes et les filles : Finalement, les tensions et violences liées à une fragilité exacerbée du contexte socio-économique et environnemental ont un impact démultiplié sur les groupes les plus vulnérables, et notamment les femmes, les filles et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les personnes en situation de handicap. Pour les personnes en situation de handicap, la peine est double. Car en plus de leur vulnérabilité en matière de handicap, les effets du changement climatique se rajoutent à cette vulnérabilité déjà existante. En outre, une inquiétante recrudescence des attaques contre les personnes atteintes d'albinisme a été signalée dans le sud-est de Madagascar. Depuis 2022, ces agressions, motivées par des croyances et superstitions locales, ont considérablement augmenté, plaçant les personnes albinos dans une situation de vulnérabilité extrême. Ces attaques incluent des violences physiques graves et des enlèvements, aggravant la marginalisation et l'insécurité que vivent les personnes en situation de handicap, notamment dans les zones rurales.[21]

Dans la région d'Atsimo Andrefana, 66% des femmes âgées de 20 à 24 ans sont mariées avant l'âge de 18 ans, et 51% dans la région d'Androy. 14% et des filles et 13% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans dans les régions d'Atsimo Andrefana et d'Androy respectivement, et 6 % des filles et 10% des femmes ont subi des violences sexuelles. Dans un contexte où les normes sociales et culturelles exposent les enfants au risque de violence et où l'accès à l'eau et aux activités génératrices de revenus est très limité, les familles ont régulièrement recours à des pratiques négatives pour faire face à la situation. Les chocs climatiques qui s'aggravent tels que les sécheresses, les cyclones et les inondations augmentent les vulnérabilités et peuvent avoir un impact direct sur les niveaux de violence à l'encontre des enfants, des femmes et d'autres groupes vulnérables, comme l'a démontré la récente évaluation conjointe de la protection menée en réponse aux cyclones et aux inondations dans le Nord (avril 2024)[6]. Bien que les données sur le lien entre le changement climatique et la violence à l'égard des femmes et des filles restent rares, selon les résultats des évaluations rapides sectorielles protection de 2016 et de 2020-2021 (lors des épisodes climatique El Niño mais aussi selon l'Analyse des conflits sensible au genre à Madagascar dans le Sud, Octobre 2024) les constats sont unanimes sur le fait que le changement climatique qui impacte les conditions alimentaires et économiques pousse les ménages à adopter des stratégies d'adaptation négative comme le mariage d'enfants ou encore l'exploitation sexuelle pour avoir "moins de bouches à nourrir" et survivre. Une pression économique qui met également les familles dans une situation de crainte et de peur grandissante qui met en péril leur santé mentale. La perte des moyens de subsistance et les ressources limitées liées aux conséquences des catastrophes naturelles de grande ampleur ou à la dégradation lente de l'environnement contraignent les femmes et les filles à l'exploitation sexuelle en échange de nourriture et de ressources naturelles, y compris l'eau ou le combustible provenant de zones communes, comme le souligne le rapport 2022 sur la violence contre les femmes et les filles dans le contexte de la crise climatique, établi par le rapporteur spécial des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes et des filles.[22]

[21] RFI, *Madagascar : hausse alarmante des attaques contre les albinos dans le sud-est du pays*, Juillet 2024.
[22] Institute for Economics & Peace, Ecological Threat Report 2024, https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2024/10/ETR-2024-web.pdf

b) Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient **les cadres stratégiques** gouvernementaux et des Nations Unies **existants**[23], et comment il garantit **l'appropriation nationale**.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la priorité stratégique 4 (sécurité climatique et accès au foncier) du cadre stratégique du PBF 2023-2027, décidé dans le cadre de la nouvelle éligibilité de Madagascar au PBF. La priorité stratégique vise à améliorer la prévention et la gestion des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et au changement climatique. Par ailleurs, le projet contribue à la Priorité Stratégique IV de UNSDCF (Plan Cadre des Nations Unies 2024-2028) qui vise à renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement. De plus, les interventions s'inscrivent en tandem avec l'opérationnalisation de l'approche « Nexus Humanitaire Développement Paix » qui envisage le renforcement de la composante « paix » dans les régions de convergence du Grand Sud et celles affectées par des aléas climatiques.

Enfin, les interventions contribueront aux priorités gouvernementales en matière d'émergence environnementale et de développement durable, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'exploitation illicite des ressources naturelles, en sauvegardant et en exploitant rationnellement les ressources naturelles et les énergies renouvelables. Le projet s'aligne également sur les 13 engagements ("Velirano") de la Politique Générale de l'État, en particulier :

- **Velirano 1 : La paix et la sécurité :** En s'attaquant aux conflits liés à la raréfaction des ressources naturelles, le projet vise à favoriser un environnement de paix et de sécurité dans les régions d'Androy et d'Atsimo-Andrefana. Le projet vise à renforcer la paix et la sécurité en ciblant les causes structurelles des conflits, en particulier ceux liés à l'accès aux ressources naturelles dans les régions d'Androy et d'Atsimo-Andrefana. Le projet vise aussi à adresser les tensions liées aux déplacements internes et à soutenir l'intégration des populations déplacées, en promouvant le dialogue et la coopération entre les communautés hôtes et les nouveaux arrivants.
- **Velirano 06 : L'emploi décent pour tous :** Augmenter le nombre d'emplois, former et aider à trouver un emploi, renforcer les compétences nationales, créer une agence pour l'emploi.
- **Velirano 10 : Gestion durable des ressources naturelles :** Le projet aborde l'enjeu crucial de la dégradation des terres et des ressources en eau causée par les pratiques non durables, en promouvant des solutions de gestion plus résilientes. Le projet contribue à la protection de la faune, de la flore et du sol, reboiser nos terres, lutter contre la destruction de notre environnement.

Le projet favorise la durabilité à long terme en mettant l'accent sur la participation et l'appropriation des groupes de femmes et des jeunes dans les sites autour du Parc national de Tsimanampetsotse, situé dans la région Atsimo Andrefana, entourés par 10 groupes gestionnaires de forêts ciblés par le projet.

En partenariat avec le MEAH, le projet PBF améliorera la résilience des populations face aux sécheresses en transformant le système d'alerte actuel, qui se limite à fournir une vision instantanée des ressources, en un dispositif capable de prévoir l'évolution des nappes phréatiques avec plusieurs mois d'anticipation.

[23] Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref résumé des interventions existantes dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Ce projet se distingue par son focus unique sur l'interconnexion entre le changement climatique, les conflits liés aux ressources naturelles et la cohésion sociale dans le Grand Sud de Madagascar, ciblant des régions particulièrement affectées par les vulnérabilités climatiques et la marginalisation socio-économique. Contrairement aux programmes nationaux plus larges, il met en avant des approches localisées et fondées sur des données probantes pour prévenir les conflits liés à la raréfaction des ressources et aux migrations internes non maîtrisées.

Contrairement aux précédents projets soutenus par le PBF, cette initiative sera spécifiquement localisée, en se concentrant sur quatre communes d'intervention pour permettre un accompagnement étroit et soutenu des autorités locales sur une période de trois ans. Ce choix stratégique vise aussi à capitaliser sur les bonnes pratiques et les leçons apprises par les trois agences partenaires dans la mise en œuvre de différentes initiatives performantes visant à réduire les pertes de biodiversité et réduire les tensions intercommunautaires pour garantir un impact durable et multiplier les synergies au niveau local.

De plus, le projet marque une première à Madagascar en intégrant la mise en œuvre concrète de l'approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP). En combinant interventions humanitaires, programmes de développement et initiatives de consolidation de la paix, cette approche holistique permettra de renforcer la résilience des communautés, d'améliorer la gouvernance locale et de créer des mécanismes de gestion durable des ressources naturelles, notamment l'eau et les forêts, tout en renforçant la cohésion sociale et en favorisant la prévention des conflits. Par ailleurs, il pilote des outils innovants, pour renforcer la résilience et améliorer la prise de décision face aux impacts du changement climatique, tels que le CRIDA, le SAP et le SMI.

Nom du projet (durée)	**Donateur et budget**	**Orientation du projet**	**Différence / complémentarité avec la proposition actuelle**
Opérationnalisation du Système d'Alerte Précoce (SAP) et des Actions Anticipatoires (AA) dans le Grand Sud pour une anticipation du risque de sécheresse et une résilience accrue des populations et des institutions de Madagascar ; PNUD, UNICEF, FAO, PAM ; 24 mois (01/09/2022 – 31/03/2025)	ECHO 1 Million EUR	Contribuer à la réduction de la vulnérabilité de la population à la sécheresse dans le Grand Sud de Madagascar, situation récurrente qui engendre de graves conséquences pour la population. L'objectif est que les institutions et la population puissent mieux se préparer, anticiper et gérer le risque de sécheresse.	Ce projet vise principalement la résilience climatique, mais intègre également une sensibilité à la migration et aux conflits dans le système d'alerte précoce. Le ciblage géographique est néanmoins différent de ce projet : bien qu'il couvre les mêmes régions, les communes sont différentes - sauf la commune d'Ampanihy. Dans cette commune, le projet visera à capitaliser et renforcer, à travers ses actions, les impacts du projet SAP.
Pacte Vert pour Madagascar, Vers une	Union Européenne	Ce projet vise en priorité le développement du	Le projet Pacte Vert visera à être sensible aux conflits, et pourra bénéficier des leçons apprises et bonnes pratiques de ce

Résilience Durable dans le Grand Sud ; FAO, PAM, PNUD, UNICEF ; Projet de 5 ans, en cours d'approbation		secteur agro-pastoral ; la préservation des paysages, forêts, écosystèmes ; et l'amélioration de la gestion et réponses aux risques, cohésion sociale et développement, sensible au genre et aux conflits	projet, notamment en ce qui a trait à la prévention des conflits liés au changement climatique. Les deux projets sont ainsi particulièrement complémentaires. Par ailleurs, bien que le projet Pacte Vert n'ait pas encore finalisé son ciblage géographique, les zones d'interventions ne seront a priori pas les mêmes (seulement un district commun, Ambovombe, mais le choix des communes pour Pacte Vert reste à définir).
Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), approuvé en juin 2024	FMI 321,000,000 USD	Il ne s'agit pas d'un projet mais d'un accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité accordé à Madagascar, qui appuiera les réformes visant à renforcer l'adaptation au changement climatique et la résilience face aux catastrophes naturelles, soutiendra les efforts d'atténuation du changement climatique, améliorera la protection des écosystèmes et créera les conditions permettant les investissements verts du secteur privé.	Il s'agit d'un financement qui permettra à l'Etat de mettre en œuvre des réformes nécessaires et programmes destinés à relever les défis du changement climatique. Il n'y a pour l'heure pas de plan programmatique détaillé sur les actions qui seront menées. Toutefois, ce financement ne prévoit pas d'axe sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Ce projet sur la sécurité climatique, plus localisé, permettra de tester des approches en matière de prévention des conflits induits par le changement climatique. Les leçons apprises et bonnes pratiques pourront ainsi nourrir les actions de plus grosse échelle qui seront mises en œuvre dans le cadre du financement alloué par le FMI.
UNICEF Partenariat ONU-Irlande pour accélérer le Plan d'action mondial contre l'émaciation infantile Aout 2023 – octobre 2024	Irish Aid 4,024,356	Le projet implique la protection de l'enfant intégrée à la nutrition, politique sociale ainsi que l'autonomisation de la communauté à travers les interventions de Changement Social et Comportemental. La mise en œuvre a été réalisée au niveau du district d'Ampanihy et d'Ambosary Sud	Complémentarité : Comme ce programme avec PBF adressera en partie la prévention de la violence au niveau communautaire, il complètera le programme en cours financé par Irish Aid qui adresse les questions de l'amélioration, de la coordination et de la gestion des données, ainsi que les services de prise en charge des enfants victimes de violence.
UNICEF – "Building Resilience for Food and Nutrition Security in Madagascar" Décembre 2022 - décembre 2027	KFW 15,408,377 USD	Contribuer à la prévention de toutes les formes de malnutrition et au renforcement de la résilience individuelle, communautaire et systémique aux chocs environnementaux et aux effets de la guerre en Ukraine dans trois communes vulnérables à la sécheresse dans le Sud de Madagascar. Quatre communes sont couvertes : Itampolo	Complémentarité : comme le projet en cours financé par KFW aborde de manière holistique la résilience de seulement une commune pour le district d'Ampanihy, le financement de PBF permettra d'atteindre d'autres communes qui présentent les mêmes défis socio-économiques, d'accès à l'eau, d'insécurité (y compris climatique). Le financement PBF contribuera à l'autonomisation de la communauté pour faire face aux différents risques susmentionnés et créera un dynamisme centré sur leurs besoins avec l'implication et la participation des jeunes, particulièrement des femmes.

		(district Ampanihy) ; Tsivory et Ifotaka (district Amboasary) ; Sihanamaro (district Ambovombe) Le projet implique le WASH, la Protection Sociale, la SBC et également une interaction avec le PAM.	
OIM- Répondre aux menaces à la paix et à la cohésion sociale liées aux migrations non maîtrisées par l'appui à l'autonomisation et à la promotion des femmes à Madagascar (2019-2021)	PBF 1,500,000 USD	Appui à l'autonomisation des femmes et renforcement de la cohésion sociale en lien avec les flux migratoires non maîtrisés. Mise en place de comités de femmes pour atténuer les conflits locaux liés aux ressources naturelles.	Complémente la proposition actuelle en offrant des leçons apprises sur la gestion des conflits liés aux migrations et au changement climatique à travers l'autonomisation et la promotion de la femme. Le projet proposé pourra s'appuyer sur les comités de femmes déjà mis en place et renforcés dans le cadre du projet REAP pour promouvoir la paix, la cohésion sociale. Ces comités ont prouvé leur efficacité dans la réduction des tensions liées aux migrations non maîtrisées et aux conflits autour des ressources naturelles dans les régions cibles. De plus, les organisations de la société civile (OSC), qui ont bénéficié de renforcement de capacités sous REAP pour appuyer la mise en place de ces comités, constituent une base solide pour l'exécution du nouveau projet grâce à leur expertise dans la mobilisation communautaire et leur expérience terrain.
OIM- UNDP contribution for the benefit of the IOM, to strengthen the collection and processing of data and the operationalization of a drought early warning system (30 Juin 2024 – 31 Décembre 2024)	PNUD 70,000 USD	Evaluation des tendances de mobilité, de la stabilité et des perceptions de stabilité dans les zones ciblées.	Les résultats du déploiement du Solution & Monitoring Index (SMI) dans la région d'Androy, actuellement en cours, fournira des résultats clés sur la stabilité des populations affectées par les déplacements, ainsi que sur les perceptions de cette stabilité par les communautés locales. Cette étude permettra de recueillir des données sur plusieurs aspects, notamment : Sécurité et cohésion sociale Conditions de vie : Il évaluera la satisfaction des besoins de base tels que l'accès à l'eau, à la nourriture et au logement ainsi que l'accès aux services de base. Accès aux moyens de subsistance : l'étude analysera l'accès aux opportunités économiques, notamment à travers l'agriculture et les activités génératrices de revenus. Résilience : Le SMI inclura également une évaluation de la vulnérabilité des populations face aux risques climatiques et autres catastrophes naturelles.

OIM- Empowering Stakeholders to Respond to Challenges Related to Unmanaged Internal Migration in Madagascar through a Human Security Approach (01st February 2023 – 31st July 2024)	UNTFHS 150,000 USD	Étendre la sensibilisation et l'utilisation de l'approche de sécurité humaine pour répondre aux insécurités humaines découlant des tendances de migration interne non gérées, qui interagissent avec et renforcent les problématiques liées à l'environnement, à la gouvernance et à la santé à Madagascar.	Ce projet se concentre sur le renforcement des capacités institutionnelles et la création de partenariats stratégiques pour intégrer l'approche de sécurité humaine dans les politiques de gestion des migrations. Il complémente la proposition actuelle car les cadres stratégiques qui seront développés dans la région Androy peuvent soutenir les interventions locales et opérationnelles prévues dans cette proposition actuelle pour assurer une meilleure coordination et durabilité.
Appui à la protection des jeunes défenseuses et défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique pour une paix sociale inclusive et durable (RARY ARO MADA 2 ou RAM2) – OHCHR ; UNESCO ; UNICEF De mai 2024 à mai 2026	PBF 2,000,000 USD	Ce projet vise à renforcer la protection des jeunes engagés pour la défense des droits humains dans l'espace civique. Ceci, en renforçant leurs capacités et celles des autorités étatiques pour appuyer les mécanismes de protection des droits humains et pour une meilleure ouverture de l'espace civique dans une démarche de prévention et d'apaisement des foyers de tensions liées aux frustrations latentes, encore plus attisées par le contexte politique et socio-économico-culturel de Madagascar.	Le projet RAM 2 couvre 1/2 des districts ciblés par la présente proposition, notamment le district d'Ampanihy dans la région Atsimo Andrefana. Le projet RAM 2 fournit une protection des jeunes défenseurs des droits humain et un canal de signalement et d'alerte sur les risques encourus par les Jeunes DH mais aussi des risques et faits d'obstruction des droits humains que peuvent subir les communautés, particulièrement les adolescentes et les femmes. Les jeunes au niveau communautaire constituent des agents de changement et interagissent avec les autorités et leaders d'opinion au niveau local.
VIAVY-CC Valorisation des initiatives des femmes et jeunes filles et soutien aux actions visant la réduction de leur vulnérabilité aux impacts du changement climatique ONG SAF-FJKM décembre 2024 – décembre 2026	PBF 1,686,621 USD	Promouvoir une approche intégrant le genre et la consolidation de la paix face aux risques climatiques et catastrophes naturelles ; impliquant le renforcement de la résilience des femmes et des jeunes filles aux effets des cyclones et inondations, en leur garantissant un accès équitable aux ressources et aux services essentiels, et en les mobilisant pour lutter contre les VBG.	Ce projet capitalisera les leçons apprises et les meilleures pratiques en matière d'approches transformatrices de genre mises en œuvre par VIAVY-CC à Analanjirofo et Atsinanana et les appliquera à Androy et Atsimo-Andrefana. Il s'agit notamment des meilleures pratiques en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, de leadership féminin et d'approches de durabilité
Talily Raike - Promouvoir la	PBF 300,000 USD	Promouvoir une culture de résolution et de	Ce projet GYPI mis en œuvre en région Atsimo Andrefana, en particulier dans des

résolution pacifique des conflits à travers le renforcement du leadership des femmes dans les processus de prise de décision EISA (GYPI Février 2021- Août 2022)		prévention inclusive et pacifique des conflits communautaires à travers le renforcement du rôle et de la participation des femmes, des femmes élues et jeunes femmes activistes de la société civile dans les mécanismes institutionnels et/ou traditionnels de prise de décision (structures communautaires, communes et conseils communaux) au niveau local, en collaboration avec leurs pairs masculins.	communes rurales, a mené des formations en égalité femme-homme et masculinité positive auprès de la société civile, des jeunes et autorités, et en gestion communale sensible au genre, redevabilité et transparence avec les autorités (chefs de district, préfet, maires). Il a travaillé avec les jeunes qui ont été promus en tant qu'acteurs du changement pour l'égalité de genre. Le projet a élaboré des outils de sensibilisation et de communication, y compris en dialecte local : les hommes alliés Lehilahy to rehake, un théâtre radio Volan-Drakembe (une jeune fille qui lutte contre les stéréotypes et normes culturelles qui défavorisent les jeunes et les femmes) diffusé par Studio Sifaka et ses partenaires, etc. Il a contribué à la redynamisation de Structures Locales de Concertation en intégrant les jeunes et femmes.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une brève description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet

Le projet vise à encourager des changements tant au niveau individuel (comportement), communautaire (normes sociales) et institutionnel (environnement favorable) pour favoriser la paix durable et la résilience communautaire face aux défis du changement climatique et des conflits qui en résultent. Les principaux changements institutionnels incluent le renforcement des mécanismes communautaires de gestion des conflits au niveau local, l'amélioration de l'application de la gouvernance Institutionnelle et locale (y compris la participation citoyenne, la redevabilité et la transparence des autorités locales et des représentants de l'Etat) et le renforcement des pratiques de gestion durable des ressources naturelles compte tenu des effets du changement climatique. Sur le plan communautaire et individuel, le projet aspire à renforcer la cohésion sociale, à accroître la participation des femmes et des jeunes (nouveaux arrivants et communauté d'accueil) dans les processus décisionnels, prévenir les violences, et à permettre aux communautés de bénéficier des dividendes de la paix, en développant des compétences professionnelles et esprit entrepreneurial durable pour ces groupes afin de répondre aux facteurs de conflits liés au contexte socioéconomique et à la pauvreté.

La vision globale du projet est de créer des communautés résilientes, solidaires et pacifiques où les ressources naturelles principalement l'eau, les forêts et les terres sont gérées de manière durable, les tensions liées à leur rareté sont réduites, et où les droits de tous et de toutes, en particulier des groupes vulnérables comme les femmes, les filles et les personnes déplacées, sont respectés et protégés, et les capacités des femmes pour résoudre les problèmes renforcés. Les interventions cibleront principalement les femmes, les jeunes, les autorités locales et les organisations de la société civile (OSC), avec un impact escompté sur l'ensemble des communautés locales.

b) Fournissez une « théorie du changement » au niveau du projet

La théorie du changement de ce projet se base sur l'hypothèse selon laquelle seule une approche plurielle, répondant à la fois à des facteurs de fragilité immédiats, de moyen et de long terme peut permettre de réduire la vulnérabilité des communautés aux effets d'accélérateur de conflits du changement climatique.

Il s'agit ainsi d'intervenir à la fois au niveau des besoins immédiats des populations cibles, parce que les communautés ne peuvent être réceptives à des approches impliquant des investissements et efforts de leur part et une vision de plus long terme, si leurs besoins immédiats (eau, activités génératrices de revenus) ne sont pas traités. Cette hypothèse se base notamment sur les observations collectées lors de l'enquête locale, montrant que les communautés cibles et les autorités locales sont en quête de solutions immédiates pour faire face à des problématiques du quotidien. Il est donc essentiel d'y répondre, particulièrement à travers la redynamisation du tissu économique (kits d'activités génératrices de revenus, redynamisation des marchés locaux, etc.), le renforcement des capacités des femmes et des jeunes en matière d'initiatives vertes microéconomiques et entrepreneuriat – pour pouvoir ensuite introduire des approches de plus long terme. Ces initiatives permettront de redynamiser les communautés, et de rétablir un climat propice à des efforts plus durables.

Par ailleurs, le projet vise à adresser les problématiques de délitement du tissu social (violences communautaires, phénomènes d'exclusion des groupes les plus vulnérables, tensions liées aux mouvements migratoires, manque de confiance), parce que la fragilisation du contrat social rend les sociétés plus prônes à glisser vers le conflit en cas de chocs, notamment liés au changement climatique. Il s'agira ainsi de rétablir des espaces de communication et de dialogue, à la fois entre les communautés et entre la population et les autorités. Cette approche se base sur les constatations de l'étude locale, qui a montré que l'absence de cadres de dialogue et de mécanismes de concertation renforce les différends, la méfiance et les approches excluantes. Les autorités locales devront également être outillées pour pouvoir répondre aux besoins des populations, car la méfiance et mauvaise gouvernance tendent à croitre lorsque les autorités locales n'ont pas les capacités ni les ressources pour agir. Ainsi, le projet visera à la fois à doter les autorités locales de capacités et d'outils concrets leur permettant d'avoir de meilleures connaissances sur les ressources aquifères, mais visera également à mettre en place des outils garantissant une gestion plus responsable et inclusive des ressources naturelles. En fonction de la configuration locale cela des exemples des actions menées par les autorités locales peuvent inclure prévenir la population locale afin qu'elle puisse se préparer et adapter ses pratiques agricoles et ses usages de l'eau ; entrer en contact avec les autorités étatiques et les ONGs pour planifier et mettre en place une résilience accrue ; mettre en place un approvisionnement par camions citerne ; mettre en place des politiques de restriction de l'usage de l'eau ; stocker des réserves notamment dans des citernes ; mettre en place quelques forages de secours qui ne sont utilisés que lors des sécheresses sévères (exemple du sud de l'Espagne) ; et planifier un suivi renforcé de la situation en partenariat avec les ONG et l'Etat. Grâce à une redevabilité accrue, les autorités gouvernementales au niveau régional, de district et communautaire garantiront l'allocation des fonds en temps voulu et la transparence sur l'utilisation correcte des fonds alloués à la gestion des ressources naturelles.

Enfin, le projet visera à impliquer les communautés dans la protection et gestion durable des ressources naturelles, parce qu'une approche de prévention des conflits doit viser à renforcer l'équilibre entre les communautés et leur environnement, en prouvant aux populations qu'une

approche de préservation de la biodiversité et de gestion durable des ressources naturelles est fondamentale pour lutter contre la raréfaction des ressources naturelles, notamment en eaux, et ainsi assurer une résilience économique et sociale de long terme des communautés.

d) **Fournir une description narrative des principales composantes du projet**

RESULTAT 1 : Les communautés et autorités étatiques renforcent leur collaboration pour une gestion plus équitable et efficace des ressources naturelles, en vue d'une confiance accrue et d'une meilleure résilience climatique

Le projet PBF vise ici à renforcer les capacités et les échanges entre les autorités et les communautés pour mieux comprendre, gérer et anticiper les impacts du changement climatique sur les ressources naturelles et les populations et donc minimiser les conflits dus à l'accès limité à celles-ci. En matière de sécurité hydrique, le projet prévoit l'amélioration d'un système d'alerte précoce contre les sécheresses et le renforcement des capacités des ressources humaines, ainsi que l'élaboration de scénarios climatiques pour améliorer la planification et la gestion des ressources en eau (souterraine). Ces actions se traduisent par deux outils distincts. L'un est le Système d'alerte précoce pour la sécheresse et l'autre est l'analyse CRIDA24 pour l'élaboration de stratégies et de plans pour faire face aux effets du changement climatique à court, moyen et long terme. Parallèlement, des initiatives ciblent les mobilités liées au climat en identifiant les populations affectées, en comprenant les risques de catastrophes liées à l'eau, en analysant les causes de fragilité, et en développant des solutions durables pour renforcer leur résilience aux risques associés. Le projet encourage également le dialogue inclusif à travers la création de plateformes communautaires et de mécanismes participatifs pour promouvoir la gestion équitable des ressources et ainsi éviter les conflits, tout en garantissant une plus grande redevabilité des autorités locales dans la gestion des ressources naturelles. Ces actions s'accompagnent de campagnes de sensibilisation, de formations en médiation, et d'outils accessibles pour informer et impliquer les populations.

Produit 1.1 : Les capacités des autorités locales à comprendre et mesurer les effets du changement climatique et à assurer la gestion plus équitable et efficace des ressources naturelles sont renforcées

Activité 1.1.1 : Déployer/renforcer et utiliser des outils d'évaluation des ressources en eau et préparer des réponses en collaboration avec les populations concernées.

Cette activité qui est centrée sur les ressources en eau a un effet catalytique qui va permettre de servir d'autres acteurs au-delà du projet PBF. Les outils d'aide à la décision PBF sont destinés à améliorer la sécurité hydrique de la population. Un déploiement à l'échelle régionale est déjà prévu durant le projet PBF pour le système d'alerte aux sécheresses. De même les outils de planification de l'impact du changement climatique sur les ressources en eau sont destinés à être étendus bien au-delà des deux sites pilotes du projet. Par ailleurs d'autres organisations ainsi que les communautés sont appelées à les faire perdurer ou évoluer après le projet PBF. Des ateliers de travail sont prévus durant le projet PBF pour transmettre ces outils et ces informations sur la sécurité hydrique à ces acteurs de l'eau (collectivités locales, ANDEA, MEAH, BNGRC, MEDD). *Voir la Appendix 1 pour plus de détails sur les systèmes proposés pour la gestion d'eau.*

[24] https://www.unesco.org/en/crida

Sous-activités

- ❑ Analyse et évaluation du système d'alerte existant
- ❑ Amélioration de la méthodologie de traitement des données sur le suivi des nappes pour avoir une meilleure prévision sur le futur et une aide à la décision lors des événements climatiques extrêmes
- ❑ Appuyer les autorités et la population concernée vers un déploiement opérationnel du système d'alerte précoce pour les nappes
- ❑ Élaboration de scenarios de changement climatique et de tests de stress climatique
- ❑ Évaluation d'adaptation de la gestion des ressources en eau face au changement climatique en vue d'augmenter la sécurité hydrique des communautés
- ❑ Étapes adaptation, économie et flux fonctionnels
- ❑ Évaluation de la vulnérabilité socio-économique auprès des autorités locales et des communautés pour les régions d'Androy et d'Atsimo Andrefana
- ❑ Une évaluation des risques inclusif basée sur l'impact pour comprendre et gérer les risques résultant des risques d'inondation et de sécheresse dans la région Atsimo-Andrefana
- ❑ Les informations sur les risques seront communiquées aux parties prenantes concernées
- ❑ Elaborerons et recommanderons des stratégies de réduction et de gestion des risques

Collaboration entre les agences d'exécution : l'UNICEF a mis en place un réseau de suivi des nappes. L'UNESCO, en collaboration avec l'UNICEF, les instituts de recherche et le Ministère MEAH, viendra enrichir ces activités de l'UNICEF en développant des outils complémentaires pour la gestion de la ressource en eaux souterraines et la prévision des sécheresses. Le système actuel de surveillance des eaux souterraines ne permet pas une planification à moyen ou long terme ni une gestion des ressources résiliente au changement climatique. En mettant en place un système d'alerte précoce en cas de sécheresse, les autorités seront alertées de la survenue d'une sécheresse six mois avant l'événement. Cela leur permettra de planifier avec les communautés la manière dont les ressources en eaux souterraines actuellement disponibles devront être réparties afin de disposer de suffisamment d'eau même pendant la période de sécheresse et d'éviter tout conflit qui pourrait naître de la pénurie. Cela pourrait se traduire par un rationnement de l'eau pour une utilisation potable ou par l'irrigation de zones plus petites que prévu initialement.

De même, le projet évaluera et quantifiera systématiquement les conséquences et les impacts potentiels de ces catastrophes naturelles sur les biens physiques et la population dans le cadre d'une évaluation des risques basée sur l'impact. En particulier, des cartes et des représentations visuelles des niveaux de risque et des conséquences potentielles, montrant la répartition spatiale des risques, seront partagées avec les communautés et les autorités locales et nationales, afin de guider les actions appropriées.

Le CRIDA sera utilisé pour rendre les opérations sur le terrain résistantes au changement climatique et toute stratégie existante visant à renforcer la résilience climatique des communautés aux effets du changement climatique à moyen et long terme. En particulier, suite au développement de modèles appropriés, des scénarios de changement climatique pour la région seront établis et utilisés pour les tests de stress climatique. Cela donnera naissance à des

modèles hydrologiques permettant de simuler efficacement des solutions basées sur la nature et une analyse fonctionnelle des flux (par exemple, la valeur écologique du débit à différentes saisons) sera également effectuée.

Le projet interprétera ensuite de manière inclusive les voies d'adaptation, en examinant une gamme d'avantages/coûts des adaptations avec les communautés et les autorités locales, afin qu'elles soient durables et pilotées par les bénéficiaires

En outre, l'UNESCO rendra ces activités résistantes au changement climatique.

Activité 1.1.2 : Déployer des outils pour analyser les facteurs et impacts des déplacements liés au changement climatique et évaluer la stabilité dans les zones affectées par les déplacements en collaboration avec la population affectée

Sous-activités

- ❑ Identifier le nombre de personnes déplacées internes (PDI) liés aux changements climatiques à l'échelle fokontany par la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM).[25]
- ❑ Déploiement de l'outil d'Indice de Stabilité et de Mobilité (ISM) pour identifier les causes profondes de la fragilité, les défis et les opportunités afin de guider le développement de stratégies fondées sur des évidences, d'améliorer la cohésion sociale, de s'attaquer aux causes profondes de la fragilité et de permettre aux communautés affectées par le déplacement d'atteindre des solutions durables.
- ❑ Identifier des solutions durables pour les populations déplacées dans les zones affectées et mobiliser/plaidoyer aux partenaires de development pour implémenter des solutions

Collaboration entre les agences d'exécution : l'OIM travaillera avec l'UNESCO pour l'élaboration des questionnaires et la formation des agents de collecte.

Produit 1.2 : Des espaces de dialogues inclusifs sont actifs et promeuvent la transparence, la redevabilité et le contrôle participatif dans l'allocation et l'utilisation des ressources et la résolution des conflits

Activité 1.2.1 Création/redynamisation des plateformes/espaces de dialogue réguliers entre les communautés et les autorités locales.

Sous-Activités :

- ❑ Sensibilisation des communautés et des autorités sur l'importance de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des ressources, la gestion des ressources naturelles, les droits des communautés, et les mécanismes de résolution des conflits.
- ❑ Mettre en place (ou redynamiser pour les localités où des espaces de dialogue existent déjà) des forums communautaires (comités mixtes), notamment les Structures Locales de Concertation (SLC)[26], des tables rondes et des groupes de travail (au niveau de

[25] Pour mener une étude complète, il est essentiel d'approfondir l'analyse à un niveau plus granulaire, en se concentrant spécifiquement sur les fokontany (villages ou quartiers) des quatre communes ciblées. Cette approche vise à identifier les 20 fokontany les plus vulnérables dans chaque commune pour obtenir une vision détaillée des dynamiques locales.

[26] Structures sous l'égide du Ministère de la Décentralisation et l'Aménagement Territoire (MDAT)

district et régional) pour discuter des enjeux liés aux ressources naturelles et à la résilience climatique (incluant aussi des modules sur la résilience climatique et l'importance de la gestion durable des ressources naturelles).

- ❑ Plaidoyer pour une représentation équitable dans les SLC, y compris les femmes et les jeunes femmes.
- ❑ Former des comités mixtes/SLC pour surveiller l'utilisation des ressources et évaluer l'impact des décisions.
- ❑ Soutenir les visites par les autorités aux forums communautaires (SLC) pour discuter et planifier ensemble sur ressources naturelles et la résilience climatique
- ❑ Impliquer les SLC dans le suivi et l'évaluation collaborative des interventions de la gestion climatique et la paix avec les autorités
- ❑ Soutenir la participation des membres de SLC dans les réunions municipales de prise de décision ou d'évaluation
- ❑ Former les journalistes en matière de redevabilité sociale pour faciliter des discussions radiophoniques entre les autorités et les leaders communautaires
- ❑ Soutenir la production et diffusion des programmes radios interactifs entre les autorités et les leaders communautaires sur la gestion des ressources

Collaboration entre les agences d'exécution : Au cours de la formation/réorganisation des forums de responsabilité sociale, l'UNICEF travaillera en collaboration avec l'OIM et l'UNESCO pour s'assurer que les OSC soutenues par l'OIM/UNESCO sont activement engagées dans les forums aux niveaux du district et de la région.

Activité 1.2.2. Promotion de la transparence et de l'accès à l'information sur la gestion des ressources

Sous-activités

- ❑ Production de Budget des Citoyens (BDC), qui est une version simplifiée du budget et qui est facile à comprendre par les habitants, au niveau local. Ce budget en version citoyenne montre combien une Commune reçoit comme ressources, quels sont les types de ressources, et combien elle dépense dans les différents secteurs clés pour l'enfant, dont celles sur le climat. Il est établi en langue locale, avec de graphique et chiffre.

  Le budget est déjà établi par la Commune et nous appuyons l'élaboration du BDC pour que les citoyens soient au courant des contenus. C'est la promotion de la transparence et de la compréhension des citoyens qui va encourager aussi leurs participations. NB : Il y aura une version simplifiée du budget de la commune, puis une version simplifiée du compte administratif qui rapporte l'exécution budgétaire.)

- ❑ Créer des tableaux de bord accessibles au public (simplifié et en langue locale) pour partager des données sur l'allocation des ressources et les décisions prises par les autorités, en garantissant une sensibilité au genre et aux différents groupes de population.
- ❑ Partager les tableaux de bord avec les communautés (y compris les SLC, les journalistes et producteurs des radios communautaires).
- ❑ Encourager les communautés (à travers les SLC et les programmes radio) à utiliser ces informations pour exercer un contrôle citoyen sur les décisions qui les concernent.
- ❑ Garantir une appropriation et participation active des femmes dans l'utilisation de ces outils.

Le changement de comportement attendu du côté des autorités est qu'ils doivent être plus sensibles aux questions budgétaires des secteurs clés pour les enfants dans leurs circonscriptions. Par exemple, en cas de retard des transferts financiers en provenance du niveau central, ils doivent être en alerte et interpellé les différents responsables, voire recourir à des assistances de UNICEF, et ne pas accepter ces retards ou insuffisances comme une situation de facto.

Collaboration entre les agences d'exécution : Au cours de la création de tableau de bord financier, l'UNICEF travaillera en collaboration avec l'OIM et l'UNESCO pour s'assurer que les OSC soutenues par l'OIM/UNESCO sont activement engagées dans les interfaces avec les ministères cornéens aux niveaux du district et de la région.

RESULTAT 2 : Les femmes, ainsi que les jeunes hommes et les jeunes femmes jouent un rôle de premier plan dans leurs communautés en matière de prévention et résolution des conflits liés au climat et à la raréfaction des ressources naturelles

Ce résultat vise à renforcer le rôle central des femmes et des jeunes (des communautés d'accueil et des nouveaux arrivants) dans la prévention et la résolution des conflits exacerbés par le changement climatique et la raréfaction des ressources naturelles. En développant leurs capacités à gérer durablement les ressources naturelles et en favorisant leur implication active dans la médiation et la cohésion sociale, ces acteurs clés contribuent à la paix communautaire. Le projet prévoit des actions concrètes de formation, d'innovation verte, de mobilisation communautaire, et de prévention de la violence. Grâce à des initiatives communautaires, des formations spécialisées et des espaces de dialogue inclusifs, le projet favorise la collaboration intercommunautaire, la gestion durable des ressources naturelles et la prévention des violences, tout en renforçant la résilience communautaire face aux impacts du changement climatique. La collaboration entre agences (UNICEF, UNESCO, OIM) garantit une approche intégrée et coordonnée, favorisant la résilience et l'adaptation des communautés face aux défis climatiques et sociaux. Des activités spécifiques pour les jeunes et les femmes de plus de 30 ans seront octroyées notamment des formations adaptées selon le groupe concerné.

Produit 2.1: Les femmes et les jeunes, et notamment les jeunes issus des communautés d'accueil et des nouveaux arrivants, mènent des actions communautaires pour la cohésion sociale et l'adaptation au changement climatique

Activités 2.1.1 Formation et renforcement des capacités des jeunes et des femmes sur le changement climatique et la gestion des ressources naturelles

Sous activités :

- ❑ Renforcement de la compréhension et de la capacité d'adaptation de tous les enfants, adolescents, jeunes et jeunes adultes dans les domaines du changement climatique, des forêts, de l'eau, de l'énergie et de la réduction des risques de catastrophe.
- ❑ Renforcement des capacités sur les questions des dynamiques de genre liée aux impacts du changement climatique et dans la gestion sexo-spécifique des ressources naturelles.
- ❑ Mobilisation des jeunes et distribution des badges YUNGA (Youth and United Nations Global Alliance).

Collaboration entre les agences : Cette activité sera sur le lead d'UNICEF. UNESCO apportera leur expertise sur les ressources naturelles. Les deux agences développeront ensemble du matériel de formation intégré et mèneront des formations intégrées

Activités 2.1.2 : 'Innovation Challenge' pour la jeunesse hôtes et arrivants avec focus sur des innovations vertes d'adaptation au changement climatique et la construction de la paix

Sous-activités

- ❑ Mener les activités Human Centre Design (HCD) pour déclencher les innovations auprès des jeunes ; en particulier les jeunes filles
- ❑ Formation et mobilisation des jeunes- en particulier les jeunes filles adolescentes pour utiliser leurs compétences technique, professionnelle et entrepreneuriales pour des solutions vertes.
- ❑ Connecter les jeunes aux plateformes digitales gratuites pour accéder aux informations et dialogue sur le changement climatique et construction de la paix
- ❑ Appuyer financièrement les innovations originales de la jeunesse pour la création de la paix et la résilience communautaire, en portant une attention spécifique aux initiatives contribuant à l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.
- ❑ Amplifier les initiatives (processus/progress) issues des défis de l'innovation pour les rendre visibles/connues par le biais d'événements publics et de la radio (ce sera également une plateforme pour des messages intégrés sur la résistance au climat et la construction de la paix).

Collaboration entre les agences **:** L'UNICEF utilisera les approches HCD parmi les jeunes et prévoit des formations en entreprenariat vert. Les innovations émanant du processus seront présentées à l'OIM pour une considération de financement. L'UNICEF prévoira également une petite subvention pour financer ces innovations. L'UNICEF et l'OIM collaboreront sur les activités à soutenir à partir de ces innovations. Il s'agira également d'utiliser d'autres ressources en dehors de cette proposition.

Activités 2.1.3. Création/redynamisation de comités de gestion des ressources naturelles impliquant les membres de la communauté dans la prise de décisions concernant l'utilisation des ressources naturelles).

Sous-activité :

- ❑ Réaliser des renforcements de capacité comités représentatifs et des gestionnaires des infrastructures en eau pour la maintenance et la gestion des systèmes existant, incluant divers groupes (femme, jeunes et autres)
- ❑ Planifier et assurer la sécurité de l'eau à travers la transition des communautés de la défécation en plein air à l'assainissement basé sur le marché. L'approche MBS (Marketing Based Sanitation) complète l'approche CLTS, qui stimule la demande des communautés pour des solutions d'assainissement. L'approche MBS se concentre sur la collaboration avec des entrepreneurs locaux, qui seront formés pour répondre à cette demande en proposant des kits d'assainissement adaptés au marché) et gestion de l'hygiène avec les communautés sous l'égide des autorités locales, accompagnées par des spécialistes de l'engagement communautaire. Attention spécifique sur l'accès à l'eau pour les femmes et l'hygiène féminine.

Collaboration entre agence : Cette activité sera sous le lead d'UNICEF avec l'appui d'UNESCO.

Activité 2.1.4. Soutenir la médiation et résolution de conflits liés aux ressources naturelles, en renforçant le rôle des femmes en tant que médiatrices

Sous-Activités :

- Identifier les interlocuteurs/médiateurs traditionnels (femmes, jeunes, chef fokontany etc.) en collaboration avec les communautés, en appuyant également le rôle des femmes et des jeunes dans des fonctions de médiation
- Former des médiateurs locaux (femmes, jeunes, chef fokontany etc.) dans le traitement des conflits de manière constructive, sur la participation des jeunes, l'importance d'inclure les jeunes/femmes dans les processus de prise de décisions, etc.
- Appui à l'élaboration de plan d'action au niveau local (fokontany) pour l'adaptation au changement climatique et la mitigation des conflits communautaires qui soit sensible au genre et aux jeunes.

Collaboration entre les agences d'exécution : Les 3 agences (UNICEF/UNESCO/OIM) travailleront ensemble pour développer un module de gestion de conflit/médiation et dérouler les formations. Le module s'intègrera dans toutes les activités de formation impliquant les leaders communautaires et les responsables.

Produit 2.2 Les communautés d'accueil et d'arrivants mènent ensemble des activités de cohésion sociale et participent à des espaces de dialogue pour prévenir la violence exacerbée par le changement climatique.

Activité 2.2.1 Soutenir les activités sociales collaboratives pour favoriser la compréhension mutuelle entre les communautés d'accueil et les nouveaux arrivants et promouvoir leur intégration (pour les jeunes)

Sous activités

- Organiser des événements ouverts où les communautés hôtes et les nouveaux arrivants peuvent se rencontrer, échanger des expériences et mieux comprendre les modes de vie de l'autre.
- Organiser des rituels et cérémonies symboliques de paix qui impliquent des pratiques culturelles communes ou partagées, telles que des danses, des théâtres interactifs, des chants, ou des prières collectives.
- Encourager des espaces d'échanges et de partage culturel spécifiquement féminins entre femmes issues des communautés hôtes et femmes migrantes.

Collaboration entre les agences : UNICEF formera des artistes locaux à la production de théâtre interactif pour le développement. L'UNESCO, l'OIM et l'UNICEF mobiliseront ensemble les communautés pour planifier des événements publics visant à promouvoir la cohésion.

Activités 2.2. 2 : Mettre en place (redynamiser) des programmes de prévention de la violence pour protéger les femmes et filles contre la violence exacerbée par le changement climatique

Sous-activités

- Mettre en œuvre un programme de compétences à la vie pour les adolescents et les enfants sur comment se protéger de la violence, sur l'éducation à la paix et sur tout autre thématique essentielle
- Diffuser le programme de parentalité positive pour renforcer les capacités des parents à être plus protecteurs des enfants face aux risques de violence exacerbés par les effets du changement climatique
- Appuyer la mise en œuvre des interventions de prévention à base communautaire de la violence en impliquant et en travaillant avec les leaders traditionnels, les leaders d'opinions et les leaders religieux en utilisant les outils et méthodologies de changement social et comportemental (SBC)
- Intégrer la thématique de la masculinité positive de manière transversale à ces interventions auprès des enfants/adolescents, les parents et les leaders traditionnels pour adresser les normes de genre néfastes ou discriminatoires, et de lutter plus efficacement contre les risques de violence intra familiale et inter communautaire.

Coordination entre les agences d'exécution : L'UNICEF, l'UNESCO et l'OIM collaboreront pour la réalisation de cette activité. L'UNICEF se focalisera sur l'éducation des enfants et adolescents aux compétences de vie et sur le soutien parental pour renforcer la résilience face aux violences. L'UNESCO engagera les leaders traditionnels dans des dialogues pour promouvoir la gestion durable des ressources. L'OIM facilitera la mobilisation communautaire, en utilisant des outils de changement social et comportemental et assurera le suivi de l'impact des interventions.

RESULTAT 3 : Des initiatives de développement économique et social inclusives, adaptées et sensibles au climat, sont mises en œuvre, contribuant à un climat social apaisé

Ce résultat vise à instaurer un développement économique et social inclusif, adapté aux conditions environnementales des zones concernées, et favorable à un climat social apaisé, en s'appuyant sur deux axes principaux : la promotion d'opportunités économiques durables et la gestion responsable des ressources naturelles. En créant des activités économiques multisectorielles collaboratives et respectueuses de l'environnement, tout en intégrant des approches de résilience climatique dans les stratégies locales, le projet renforce la cohésion sociale, réduit les tensions communautaires et soutient un développement équilibré. Ces interventions impliquent activement les nouveaux arrivants et les communautés hôtes, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes et des jeunes, pour garantir des impacts durables et inclusifs.

Produit 3.1. Le tissu économique est redynamisé, favorisant des échanges pacifiques et durables entre migrants internes et communautés d'accueil

Activité 3.1.1 Développement d'activités génératrices de revenus vertes en collaboration avec les communautés hôtes et les nouveaux arrivants

Sous-activités :

- ❑ Réaliser une évaluation participative (ateliers de concertation) pour identifier les besoins économiques des nouveaux arrivants et des communautés hôtes. (Capitaliser le plan de gestion environnemental et social PGES Plan de sauvegarde environnemental et social de l'aire protégée)
- ❑ Identifier les ressources locales disponibles pour le développement d'activités vertes
- ❑ Evaluer les compétences des nouveaux arrivants et des membres de la communauté hôte pour déterminer les activités génératrices de revenus vertes qui peuvent être soutenues ou introduites
- ❑ Renforcer les capacités des femmes et des jeunes en matière d'initiatives vertes microéconomiques et entrepreneuriat
- ❑ Fournir des kits d'activités génératrices de revenus suivant les critères de sélection mise en place
- ❑ Organiser des sessions de formation pour enseigner l'utilisation des kits distribués, en incluant des techniques de production durable et des pratiques écoresponsables adaptées aux activités économiques vertes.

Collaboration entre les agences d'exécution : L'OIM et l'UNESCO et UNICEF travailleront conjointement. L'OIM prendra en charge la distribution des matériels nécessaires. L'UNESCO assurera le renforcement des capacités techniques des femmes et des jeunes sur les activités génératrices de revenu identifiées et mettra à profit son expertise en production durable et gestion responsable des ressources locales, en concevant des formations spécifiques aux pratiques écologiques adaptées aux activités locales et L'UNICEF sur l'inclusivité et l'implication des jeunes pour développer les initiatives innovantes à travers la « Innovation Challenge ».

Activité 3.1.2. Redynamisation des marchés locaux et facilitation de l'accès à ces espaces pour les nouveaux arrivants

Sous-activités :

- ❑ Réaliser une étude complète pour identifier les besoins et les lacunes dans les infrastructures actuelles des marchés, ainsi que les opportunités pour les nouveaux arrivants et les membres des communautés locales.
- ❑ Cartographie des ressources et des infrastructures existantes dans les marchés locaux et identification des zones nécessitant des améliorations.
- ❑ Réhabilitation des infrastructures de base des marchés pour créer un environnement propice aux échanges économiques.
- ❑ Construction de structures de vente adaptées aux produits locaux et aux activités des migrants, avec un design qui facilite l'accessibilité pour tous.

Collaboration entre les agences d'exécution : L'OIM et UNICEF collaboreront. L'OIM coordonnera l'étude des besoins et la réhabilitation des infrastructures, veillera à l'inclusivité

des nouvelles structures, notamment pour les jeunes et les groupes vulnérables tandis que l'UNICEF intègrera les messages sur l'inclusivité dans les structures des marchés sur ses plateformes de communication et d'engagement communautaires.

Produit 3.2 Des mécanismes de gestion communautaires durables et économiquement viables des ressources naturelles sont mis en place

Activité 3.2.1 Renforcement des initiatives des structures régionales et locales dans l'engagement sur la gestion durable des ressources forestières pour la mitigation et l'adaptation au changement climatique

Sous-activités

- ❑ Appuyer la mise à jour des contrats de transferts de gestion[27] des forêts autour du Parc National de Tsimanampetsotse
- ❑ Appuyer l'intégration du plan d'action d'adaptation au changement climatique dans les plans communaux de développement et les contrats de transferts de gestion
- ❑ Mettre en place une/des unités d'électrification solaire au niveau fokontany sous la gestion des groupes de femmes et jeunes entrepreneurs.
- ❑ Appuyer le mécanisme de *revolving fund*[28] pour les groupes de femmes utilisant l'énergie solaire

Collaboration entre les agences d'exécution : L'OIM dirigera les aspects techniques du choix de site, l'UNESCO va mettre en place les infrastructures solaires, le fonds renouvelable pour les femmes, l'UNICEF et l'UNESCO participeront à la promotion de l'appropriation communautaire par le biais de la communication et de l'engagement de la communauté.

Activité 3.2.2 Renforcer l'engagement des communautés locales bénéficiaires des énergies renouvelables dans les activités de restauration écologique et le reboisement à vocation multiple répondant aux besoins locaux

- ❑ Appuyer la mise en place d'unité de production de jeunes plants (mise en place de pépinière de reboisement) pour le reboisement à vocation multiple utilisant les innovations adaptées au climat
- ❑ Appuyer le reboisement au niveau local comme mécanisme compensatoire avec les groupes de jeunes et femmes bénéficiaires de métiers verts. Ces activités viseront au renforcement de l'autonomisation des femmes et des jeunes.
- ❑ Opérationnaliser la plateforme de suivi des reboisements et la collecte de bonnes pratiques

---

[27] Le contrat de transfert de gestion des forêts est parmi les règlementations forestières qui permet aux communautés locales de prendre la responsabilité de gérer les ressources forestières dans leurs localités. Autour du Parc national de Tsimanampetsotse, il y a 13 contrats de Transferts de gestion déjà initiés depuis une vingtaine d'années ; leur renouvellement avec l'Etat se fait systématiquement tous les 5 à 10 ans. Ici on va appuyer la mise à jour des contrats pour que l'engagement dans la gestion des ressources forestières soit formel avec le MEDD.

[28] Le mécanisme de *revolving fund* consiste à valoriser les revenus des cotisations obtenues à travers l'abonnement à la centrale solaire pour être convertis en deux objectifs distincts : une partie pour les actions vertes avec les jeunes et les femmes (cela peut être les activités d'emprunts de crédit pour achat de réchauds, pour les petits matériels d'une unité de transformation) et une autre partie pour les dépenses de fonctionnement et maintenance de la centrale solaire.

- ❑ Mener des campagnes de sensibilisation et de communication sur les pratiques de la plantation et du reboisement à usages multiples intégrée avec les messages sur la gestion de l'eau et la promotion de la paix (émissions radio/TV et télé, théâtre communautaire)

Collaboration entre les agences d'exécution : L'UNESCO dirigera toutes les activités et l'OIM et l'UNICEF participeront à la promotion de l'appropriation par les communautés en intégrant des messages sur la plantation et le reboisement à usages multiples.

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

e) Ciblage du projet

Le projet est estimé toucher directement **23,337** personnes (**11,202** hommes, **12,135** femmes) par le biais d'un engagement communautaire et d'interventions de communication interpersonnelle au niveau communal, et 435,193 personnes (208,893 hommes, 226,301 femmes) au niveau du district ainsi que 1,696,403 personnes (816,062 hommes, 880,342 femmes) au niveau régional par le biais de radios communautaires (voir le tableau ci-dessous pour plus de détails sur la portée).

La population cible : sur la base des projections démographiques de l'INSTAT pour 2025

Personnes âgées de 10 ans et plus :

					80% Portée		
		Ensemble	Masculin	Feminin	Ensemble	Masculin	Feminin
Atsimo Adrefana	**Regional**	**1,542,546**	**751,305**	**791,241**	**1,234,037**	**601,044**	**632,993**
	District d'Ampanihy	247,739	118,915	128,824	**198,191**	**95,132**	**103,059**
	Commune Maroalimainty (10 Fokontany)	4,280	2,054.61	2,225.83	3,424	1,644	1,781
	Comune Ampanihy Ouest (10 Fokontany)	11,935	5,729	6,206	9,548	4,583	4,965
	Total Commune	***16,216***	***7,784***	***8,432***	***12,973***	***6,227***	***6,746***
Androy	**Regional**	**577,958**	**268,772**	**309,186**	**462,366.40**	**215,018**	**247,349**
	District d'Ambovombe-Antanimora	**296,253**	142,201	154,051	**237,002.2**	**113,761**	**123,241**
	Commune Maroalopoty (10 fokontany)	**5,405**	2,595	2,811	**4,324**	**2,076**	**2,249**
	Commune Itampolo (10 fokontany)	7,550	3,624	3,926	6,040	2,899	3,141
	Total Commune	***12,955***	***6,218***	***6,737***	***10,364***	***4,975***	***5,389***
Grand Total Régional		**2,120,504**	**1,020,077**	**1,100,427**	**1,696,403**	**816,062**	**880,342**
Grand Total des Districts		**543,992**	**261,116**	**282,876**	**435,193**	**208,893**	**226,301**
Grand Total des Communes		29,171	14,002	15,169	23,337	11,202	12,135

Le projet proposé cible deux régions spécifiques de Madagascar : Atsimo Andrefana, district Ampanihy (dans les communes de Itampolo & Ampanihy Ouest), et Androy, district Ambovombe-Antanimora (dans les communes de Maroalopoty & Ampanihy Ouest), qui sont confrontées à une série de défis socio-environnementaux. Ces régions ont été ciblées sur la

base des cartes de vulnérabilité, les résultats de rapport de localisation de l'ACDEM, et l'existence des points d'eau déjà réalisés. Ces régions sont caractérisées par des pressions croissantes sur les ressources naturelles, des conditions climatiques instables et des niveaux élevés de pauvreté, d'inégalité des genres et de violence à l'égard des enfants et des femmes.

Une analyse de ces zones d'intervention a été réalisée au cours des trois premiers rounds du Rapport de suivi des déplacements (DTM) dans le Grand Sud en 2022 et du SMI en 2024, permettant d'identifier les communes prioritaires de cette étude. Le DTM a permis de fournir des informations sur les flux de déplacements, ainsi que d'identifier les communes les plus affectés par les déplacements. L'outil Solution & Monitoring Index (SMI), d'une autre part, combine 43 indicateurs clés de stabilité afin d'évaluer la stabilité des localités étudié. Ces indicateurs couvrent quatre thèmes essentiels pour la stabilité :

- Les moyens de subsistance et services sociaux de base ;
- La cohésion sociale ;
- La sûreté et la sécurité ;
- La résilience face aux catastrophes et les capacités d'adaptation.

Le SMI a été déployé dans les zones avec une présence de personnes déplacées internes identifiées à travers les précédents études DTM.

Cet outil a pour objectif de fournir une meilleure compréhension des domaines nécessitant des solutions durables, pour améliorer la stabilité et la sécurité dans des contextes de déplacements internes.

Les données actuellement disponibles se concentrent surtout au niveau des communes et districts. Des analyses de stabilité et de vulnérabilités au niveau des fokontany et des ménages seront mené au début du projet à travers l'activité 1.1.2 pour mieux affiner le ciblage des zones et des bénéficiaires.

Caractéristiques des 4 communes choisies :

- **Maroalopoty** présente un fort pourcentage de personnes déplacées internes, représentant environ 51 % de la population totale. Cette commune a aussi un des plus faibles scores de services et d'accès aux moyens de subsistance, reflétant ainsi de grandes difficultés quant à l'accès à l'eau, la possession de terres agricoles et zone de pêche, l'accès au marché local et l'accès au service de la santé.
- **Ampanihy Ouest** : Présente un faible score de sécurité, de paix et de cohésion sociale de 17,87%. L'accès en eau y est limité à seulement 4% de la population qui a accès à l'eau par les robinets publics.
- **Itampolo** présente un score de cohésion sociale faible, estimé à 4,38%, ce qui reflète des tensions potentielles et des défis en matière de cohésion.
- **Maroalamaity** affiche un score faible en termes de cohésion sociale, avec un indice de 15,10% avec un faible accès en eau, dont 78% de la population s'approvisionne en eau par les revendeurs.

Activités et Groupes Participants

RESULTAT 1 : Les communautés et autorités étatiques renforcent leur collaboration pour une gestion équitable et de qualité des ressources naturelles, en vue d'une confiance accrue et d'une meilleure résilience climatique		
Produit 1.1 : Les capacités des autorités locales à comprendre et mesurer les effets du changement climatique et la gestion des ressources naturelles sont renforcées		
Activités	**Groupes Participants**	**Critères de Sélection**
Activité 1.1.1 : Déployer/renforcer et utiliser des outils d'évaluation des ressources en eau et préparer des réponses en collaboration avec les populations concernées	Groupes participants primaires : femmes, jeunes (esp. filles) Groupes participants secondaires : Gestionnaires des infrastructures en eau, maires et chefs du fokontany	Les critères de sélection seront élaborés par l'équipe de projet, en collaboration avec les autorités locales et les communautés cibles.
Activité 1.1.2 : Déployer des outils pour analyser les facteurs/impacts des déplacements liés au changement climatique et évaluer la stabilité dans les zones affectées par les déplacements en collaboration avec la population affectée	Groupes participants primaires : représentation des ménages, représentant des autorités locales Groupes participants secondaires : leader communautaire, ONG et acteurs humanitaires, collectivités locales, ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH), ministère de l'Intérieur, ministère de l'Environnement et du Développement Durable.	Les critères de sélection des ménages et des informateurs clés pour la collecte des données seront effectuées en collaboration avec les autorités locales. Le profil des informateurs clés dépendra du type de données qui seront collectés.
Produit 1.2 : Des espaces de dialogues inclusifs sont actifs et promeuvent la transparence, la responsabilité et a surveillance participative dans l'allocation et utilisation des ressources et résolution des conflits		
Activités	**Groupes Participants**	
Activité 1.2.1 Création/redynamisation des plateformes/espaces de dialogue réguliers entre les communautés et les autorités.	Groupes participants primaires : SLC (Structure Locale de Concertation) Groups Participants Secondaires : Chefs fokontany	Les SLC sont déjà existants dans les communautés comme structures de décentralisation.
Activité 1.2.2. Promotion de la transparence et de l'accès à l'information sur la gestion des ressources	Groupes participants primaires : SLC (Structure Locale de Concertation) Groups Participants Secondaires : Chef fokontany, responsables au niveau communautaire	Les SLC sont déjà existants dans les communautés comme structures de décentralisation.
RESULTAT 2 : Les femmes et les jeunes hommes (surtout les jeunes femmes) sont habilités à jouer un rôle de premier plan dans leurs communautés en matière de prévention et résolution des conflits liés au climat et à la raréfaction des ressources naturelles		
Produit 2.1: Les femmes et les jeunes, et notamment les jeunes issus des communautés d'accueil et des nouveaux arrivants mènent des actions communautaires pour la cohésion sociale et l'adaptation au changement climatique		
Activités	**Groupes participants**	**Critères de Sélection**
Activités 2.1.1 Formation et renforcement des capacités des jeunes sur le changement climatique et la gestion des ressources naturelles	Groupes participants primaires : les jeunes leaders (femmes, hommes) Groupes participants secondaires : les organisations de la société civile et les scouts, ministère de l'Environnement et du développement durable (MEDD), ministère de la Jeunesse et des Sports	Les groupes existants dans les communes/fokontany

Activités 2.1.2 : 'Innovation Challenge' pour la jeunesse avec focus sur des innovations vertes d'adaptation au changement climatique et la construction de la paix	Groupes participants primaires : les jeunes leaders (femmes, hommes) Groupes participants secondaires : Les associations des jeunes (y compris les filles).	Activité HCD : Représentants sélectionnes des groupes des jeunes existants (3 masculine, 3 féminine). Les membres vont sélectionner les représentants
Activité 2.1.3: Création/redynamisation de comités de gestion des ressources naturelles Impliquant les membres de la communauté dans la prise de décisions concernant l'utilisation des ressources naturelles.	Groupes participants primaires : DREDD, Associations de femmes à vocation environnementale, REPC (Réseau d'Educateurs Professionnels de la Conservation à Madagascar); réseau Tafo Mihaavo,	Les critères de sélection pour les bénéficiaires des activités génératrices de revenus seront élaborés par l'équipe de projet, en collaboration avec les autorités locales et les communautés cibles afin d'assurer la transparence dans le processus de sélection des bénéficiaires.
Activité 2.1.4. Soutenir la médiation et résolution de conflits liés aux ressources naturelles	Groupes participant primaires : Leader des communes/fokonany, leaders religieux, leader jeunes Groupes participants secondaires : Association dérouillant des activités d'Unité nationale e.g. Tokotany Iraisana (TKI).	Les critères de sélection pour les bénéficiaires des activités génératrices de revenus seront élaborés par l'équipe de projet, en collaboration avec les autorités locales et les communautés cibles afin d'assurer la transparence dans le processus de sélection des bénéficiaires.
Produit 2.2 Les communautés d'accueil et d'arrivants mènent ensemble des activités de cohésion sociale et participent à des espaces de dialogue pour prévenir la violence exacerbée par le changement climatique.		
Activités	**Groupes participants**	**Critères de Sélection**
Activité 2.2.1 Soutenir les activités sociales collaborative pour favoriser la compréhension mutuelle entre les communautés d'accueil et les nouveaux arrivants et promouvoir leur intégration (pour les jeunes)	Groupes participants primaires : La jeunesse/associations des jeunes (y compris les filles) déplacées et accueillants, les mères déplacées et accueillants Groupes participants secondaires : chef fokontany, leaders religieux	Les critères de sélection pour les bénéficiaires des activités génératrices de revenus seront élaborés par l'équipe de projet, en collaboration avec les autorités locales et les communautés cibles afin d'assurer la transparence dans le processus de sélection des bénéficiaires.
Activités 2.2. 2 : Mettre en place (redynamiser) des programmes de prévention de la violence dans les communautés hôtes et d'arrivants pour protéger les femmes et filles contre la violence exacerbée par le changement climatique	Groupes participants primaires : Les parents, les enfants et adolescents des communes et fokontany cibles Groupes participants secondaires : associations, ONG, jeunes animateurs, membres cellules de veille, représentant des directions régionales de la population et de la jeunesse, leaders traditionnels.	Adolescents et parents des ménages ayant subis directement des déplacements liés à des évènements climatiques ou des ménages vivants dans des zones haut risques de déplacement ou de migration forcée Adolescents de 10 – 18 ans scolarises ou non scolarisés Jeunes filles mères Garçons et hommes impactés par les migrations
RESULTAT 3: Des initiatives de développement économique et social inclusives, adaptées et sensibles au climat, sont élaborées et renforcées et contribuent à un climat social apaisé		
Produit 3.1 Le tissu économique est redynamisé, favorisant des échanges pacifiques et durables entre migrants et communautés d'accueil		
Activité	**Groupe Participants**	**Critères de Sélection**

Activité 3.1.1 Développement d'activités génératrices de revenus vertes en collaboration avec les communautés hôtes et les migrants	Groupes participants primaires : Les migrants. les membres des communautés d'accueil, les jeunes, en particulier les filles Groupes participants secondaires : Autorités locales et municipales, représentants des ONG et associations locales, acteurs de la société civile (associations, collectifs, coopératives)	Les critères de sélection pour les bénéficiaires des activités génératrices de revenus seront élaborés par l'équipe de projet, en collaboration avec les autorités locales et les communautés cibles afin d'assurer la transparence dans le processus de sélection des bénéficiaires.
Activité 3.1.2. Redynamisation des marchés locaux et facilitation de l'accès à ces espaces pour les nouveaux arrivants	Groupes participants primaires : Nouveaux arrivants (migrants et déplacés), commerçants et entrepreneurs locaux, consommateurs locaux Groupes participants secondaires : municipalités et autorités locales, entreprises locales de construction et d'aménagement, ministère des Travaux Publics (MTP).	Accessibilité géographique ; Pertinence et besoin : Sélectionner des marchés dans des zones particulièrement affectées par les déplacements, où l'animation peut répondre aux besoins économiques immédiats. Capacité d'intégration : Privilégier les marchés ayant la capacité d'accueillir de nouveaux commerçants, en particulier les déplacés. Synergie : Choisir des marchés compatibles avec d'autres initiatives locales pour renforcer la cohésion sociale et les réseaux économiques.
Produit 3.2 Des mécanismes de gestion communautaires durables et économiquement viables des ressources naturelles sont mis en place		
Activité	**Groupe Participants**	**Critères de Sélection**
Activité 3.2.1 Renforcement des initiatives des structures régionales et locales dans l'engagement sur la gestion durable des ressources forestières pour la mitigation et l'adaptation au changement climatique (Communauté de base) (UNESCO, Focus Forêt)	Groupes participants primaires : Vondron'olona Ifotony (VOI) gestionnaires des transferts de gestion, groupes de jeunes femmes entrepreneurs de métiers verts, direction régionale de l'Environnement et du Développement Durable, Groupes participants secondaires : réseau Tafo Mihaavo au niveau régional, Madagascar National Parks.	10 Communautés Gestionnaires de transferts ou il y a un taux de migration élevée dans le Disctrict Ampanihy. Les femmes et jeunes engagés dans la gestion des ressources forestières y seront priorisés
Activité 3.2.2 Renforcer l'engagement des Communautés locales bénéficiaires des énergies renouvelables dans la reforestation et le reboisement à vocation multiple répondant aux besoins locaux	Groupes participants primaires : Jeunes (pépiniéristes), groupes de femmes et agriculteurs, VOI, Groupes participants secondaires : Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable ; Réseau Tafo Mihaavo au niveau régional, Madagascar National Parks	03 Communes favorables au taux de réussite pour le reboisement bénéficiaires d'énergie renouvelable ; Les jeunes femmes et jeunes entrepreneurs de métiers verts seront prioritaires.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

Dans le cadre de ce projet, l'UNICEF est l'agence chef de file en raison de son expertise en développement social et en autonomisation des jeunes et de prévention de la violence. De plus, UNICEF possède une forte présence locale, une connaissance approfondie des contextes communautaires, et des relations solides avec les autorités locales, ce qui renforce sa capacité à diriger et à coordonner efficacement les actions sur le terrain. Ces éléments font de UNICEF l'agence la mieux placée pour assurer la coordination globale du projet.

Chaque agence travaillera en collaboration avec des organisations et associations locales pour assurer une mise en œuvre efficace et durable des actions. Ces partenariats permettront de renforcer l'appropriation des activités par les communautés hôtes et les nouveaux arrivants, en tirant parti de la connaissance locale des dynamiques sociales et en facilitant l'engagement direct avec les groupes cibles, notamment les jeunes, les femmes et les migrants. Les organisations locales joueront également un rôle clé dans la gestion et le suivi des initiatives, assurant leur pérennité au-delà du projet. Cette collaboration garantira une coordination optimale des interventions, en maximisant l'impact des ressources mobilisées. Les partenaires parmi les OSC seront choisies pour leur expertise locale, leur capacité à atteindre directement les communautés et leur expérience dans la gestion de projets similaires qui leur permettra de jouer un rôle central dans la mise en œuvre des activités. Elles seront sélectionnées en fonction de leur engagement en faveur de l'autonomisation des jeunes et des femmes, leur représentation des voix de ces groupes, ainsi que leur capacité à promouvoir la cohésion sociale.

Localisation :

Un total de $ 1,100,400 (31%) seront transférés aux partenaires locaux de mise en œuvre. Tous les partenaires locaux proposés sont déjà dans le système des Nations Unies et présélectionnés après les appels à manifestation d'intérêt dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, la protection de l'enfance, la gestion des ressources forestiers/d'eau, la cohésion et la redevabilité social. Les organisations suivantes présentent un fort potentiel de partenariat dans le cadre de ce projet.

- AIKA : une alliance d'organisations de jeunes travaillant sur divers projets, y compris la conservation de l'environnement.
- Mpanazava eto Madagasikara : une association des scoutes femmes implémentant des interventions dans la conservation de l'environnement, la préparation et réponses aux urgences, protection de l'enfant, etc.
- SAHA : une organisation ayant une grande expérience en matière de responsabilité sociale pour promouvoir la gouvernance.
- Tokotany Iraisana : une organisation ayant une grande expérience dans l'organisation d'activités participatives d'engagement et de cohésion communautaires et dans la responsabilité sociale.
- ONG SAHI : une organisation très expérimentée dans les interventions/ activités de changement de comportement et engagement communautaire pour le WASH
- ONG CDD : une entité déjà partenaire de l'UNICEF dans la protection de l'enfant notamment sur les interventions de prévention de la violence à base communautaire

- Association Faravehivavy : partenaire de l'UNICEF dans la prévention et mobilisation des femmes et filles contre toutes formes de violence, notamment dans les questions de réinsertion socio professionnelle.
- ONG HDA : un nouveau partenaire de l'UNICEF en matière de SBC et protection de l'enfant dans l'utilisation de nouvelles approches de mobilisation sociale comme le HCD.
- Reseau Tafo Mihaavo : cette association regroupe à une échelle nationale les personnes natives engagées dans la gestion durable des ressources naturelles. Le réseau a une représentation dans les 02 districts pour appuyer l'engagement dans les initiatives de gestion durable des ressources naturelles comme les Transferts de gestion et les appuis dans le reboisement.
- Le Réseau REPC : Réseau des Educateurs et Professionnels de la Conservation à Madagascar va appuyer le projet dans le renforcement de capacité sur la gestion des ressources forestières et les ressources en eau.
- ONG SOS Village d'enfant : appuiera dans la création d'espace de dialogues et de discussion pour discuter des défis communautaires.

Organisation bénéficiaire	**Budget total dans l'année précédente**	**Sources principales du budget (donateurs etc.)**	**Emplacement des bureaux dans le pays**	**Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)**	**Experts techniques existants pertinents au projet**
UNICEF Partenaires d'exécution, Mpanazava eto Madagasikara, ONG SAHI, ONG SAHA, Tokontany Iraisana (TKI), AIKA (Alliance malagasy de la jeunesse pour le Climat la Biodiversité et la lutte contre la désertification)	$47,261,696	UNICEF Regular Resources, National Committees For UNICEF[29], UNOCHA , European Commission/ECHO, GAVI Vaccine Alliance, Bureau of Humanitarian Assistance, Government of Ireland/ Japan/Germany,	Androy : Bureau de Zone d'Ambovombe Atsimo Andrefana : Bureau de Zone Tulear	Androy : 9 Technical staff Atsimo Adrefana : 9 Technical staff	Responsable de Social and Behaviour Change Communication (SBC), WASH, Protection d'enfant, Sante, Education & Politique Social
Organisation bénéficiaire : OIM Partenaires d'exécution : ONG SOS Village d'enfant, ONG Tokontany Iraisana BNGRC Observatoire des migration internes	5,052,391 USD	PBF Gouvernement du Japon Agence Française pour le développement	Antananarivo Betroka	24 dont 4 dans les zones du projet	Expertise en gestion des conflits et stabilisation communautaire Expertise en collecte, analyse et gestion des données sur les déplacements.

[29] ANDORRAN NATIONAL COMM FOR UNICEF, AUSTRALIAN COMMITTEE FOR UNICEF, BELGIAN COMMITTEE FOR UNICEF, COMMITTEE FOR UNICEF SWITZERLAND, DANISH COMMITTEE FOR UNICEF, FRENCH COMMITTEE FOR UNICEF, GERMAN COMMITTEE FOR UNICEF, ICELAND NATIONAL COMM FOR UNICEF, JAPAN COMMITTEE FOR UNICEF, KOREAN COMMITTEE FOR UNICEF, LUXEMBOURG COMMITTEE FOR UNICEF, NETHERLANDS COMMITTEE FOR UNICEF, NORWEGIAN COMMITTEE FOR UNICEF, SPANISH COMMITTEE FOR UNICEF, UNITED KINGDOM COMMITTEE FOR UNICEF, UNITED STATES FUND FOR UNICEF

Ministère de la Population et des Solidarités					
Organisation bénéficiaire : UNESCO Partenaires d'exécution : Institut de recherche pour le développement (IRD) France, University Mohammed V, Morocco and University of Cincinnati, USA, Antea Group Reseau Tafo Mihaavo REPC ONG oeuvrant au niveau regoinal	$ 6 026 713	KOICA (Agence Coréenne de Coopération KFIT (Korean Fund in Trust) Union Européenne Banque Mondiale PBF	DIANA : Site du projet BIOCOM SAVA : Site du projet BIOCOM Boeny : Site du projet Education et Communication information National : Site du projet Education Anosy : Site du projet BIOCOM Menabe : Site de projet ALBATROSS 09 Regions de Madagascar pour le projet RARY ARO Mada2	SAVA : Une personne Charge de projet ANOSY : Une personne charge de projet MENABE : Une personne en charge du projet ALBATROSS National : 09 dont 06 personnes en charge de projets Education/ Formation professionnelle et Communication/Information et 03 Assistant financier	Expertise sur l'EAU : Expertise en Ressource en Eau (Doctorat) et membres de réseaux sur le programme PHI (programme Hydrologique Intergouvernementale) Expertise en Biodiversité et gestion durable des ressources naturelles au niveau de l'Antenne. Expertise en Education et formation professionnelle Expertise en Communication et information

b) **Gestion et coordination du projet** – Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage).

Tableau – Composition de l'équipe de projet

Core staffs-Niveau National:

Agence	Titre du poste	Niveau / grade	% projet	Coût mensuel	Coût sur la durée du projet	Description sommaire des fonctions
UNICEF	National Inter-agency Coordinator	International Specialist/UNV	100%	4,666	168,000	Gérer les activités quotidiennes du projet pour les 3 agences en matière de coordination, de planification (responsable du plan de travail du projet), de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.
UNICEF	M&E Specialist (Inter-agency)	NOC	50%	2,333	84,000	Diriger la conception, la planification et la mise en œuvre des activités de suivi et

						d'évaluation pour toutes les agences.
UNESCO	Chargé de projet basé à Tana	SB4	100	1159	41,721	La personne est le chargé de l'ensemble du projet et sera responsable, de la planification, de la mise en œuvre, du rapportage et du suivi
UNICEF	Communication Officer	UNV[30]	100%	1,084	39,024	Assurer la communication du projet
UNESCO	Assistant de Projet	SB3	100%	676	24,360	La personne assistera le responsable du projet dans sa mise en œuvre
OIM	Assistant de projet Senior	G6	100%	410	14,760	Assurer le pilotage et la coordination des activités liées à la mise en œuvre du projet sur le terrain sous la supervision de la chargée de projet de l'OIM et en collaboration avec le coordinateur du projet.

Core Staff : Niveau de district.

NB : Il convient de noter que, pour l'UNICEF en particulier, les partenaires de mise en œuvre se chargeront de la majeure partie de la mise en œuvre avec l'appui technique de l'UNICEF. Les partenaires seront présents au niveau des districts et des communautés. Pour maximiser l'utilisation des ressources, il est donc important d'avoir plus de personnel sur le terrain de la part des partenaires de mise en œuvre

Agence	Titre du poste	Niveau / grade	% projet	Coût mensuel	Coût sur la durée du projet	Description sommaire des fonctions
Région Androy						
UNICEF	Inter-agency Coordinator de district: Androy	NOB	30%	625	22,500	Superviser la coordination des activités au niveau des districts et des régions (y compris l'élaboration de plans conjoints de mise en œuvre et de suivi), organiser des réunions de coordination et diriger la mise en œuvre des activités de l'UNICEF au niveau des districts. Fournir un soutien technique sur les interventions sur la redevabilité sociale, les activités d'engagement communautaire participatif (radio communautaire, événements de cohésion social, etc.). Appuyer techniquement la mise en œuvre des activités liées à la protection contre la

[30] Sous Services Contractuels

						violence dans la région Androy et les districts, communes d'intervention
UNESCO	Chargé de projet (M&E) Basé sur site 1 région Ambovobe	SB4 step 4	100%	1 100	39,600	La personne est responsable de la mise en œuvre du projet, du suivi-évaluation et du rapportage. Elle travaillera en étroite collaboration avec le secteur Communication et Information pour la visibilité du projet
Région Atsimo Andrefana						
UNICEF	Inter-agency Coordinator de district: Atsimo Andrefana	NOB	30%	625	22,500	Superviser la coordination des activités au niveau des districts et des régions (y compris l'élaboration de plans conjoints de mise en œuvre et de suivi), organiser des réunions de coordination et diriger la mise en œuvre des activités de l'UNICEF au niveau des districts. Fournir un soutien technique sur les interventions sur la redevabilité sociale, les activités d'engagement communautaire participatif (radio communautaire, événements de cohésion social, etc.). Appuyer techniquement la mise en œuvre des activités liées à la protection contre la violence dans la région Androy et les districts, communes d'intervention
UNESCO	Chargé de projet (M&E) Basé sur site 2 région Ampanihy	SB4 step 4	100%	1 100	39,600	La personne est responsable de la mise en œuvre du projet, du suivi-évaluation et du rapportage. Elle travaillera en étroite collaboration avec le secteur Communication et Information pour la visibilité du projet

Staffs d'appui : Une équipe de support technique avec des expertises spécifiques appuyant la mise en œuvre du projet

Agence	Titre du poste	Niveau / grade	% projet	Coût mensuel	Coût sur la durée du projet	Description sommaire des fonctions
UNICEF	Social & Behaviour Change (SBC) Project Advisor	P3	10%	2,083	75,000	Apporter un soutien technique aux interventions de SBC systématiques et fondées sur des données probantes au niveau national
UNICEF	Project Assistant	National UNV[31]	25%	271	9,756	Soutenir le National Inter-agency Coordinator (International Specialist) dans la coordination des activités inter-agence
UNICEF	3 Operations Officers (1 National et 2 du district)	GS	10%	625	22, 500	Soutenir les opérations et la logistique du projet
UNESCO	Directrice Régionale	D1	1 jour par an	N/A	3,291	La directrice a la charge de la supervision de l'ensemble des contrats et de toute l'équipe du projet
UNESCO	Chef Secteur Science	P5	11 jours par an	N/A	31,383	Le Chef secteur science est le coordinateur de l'ensemble du projet avec les parties prenantes

[31] Sous Services Contractuels

UNESCO	Administration Officer	P4	1 jour par an	N/A	2,352	L'administration Officer est celui qui est responsable de toute la partie budgétaire et de la validation de passation de marché
UNESCO	Assistant Administration Officer	P2	4 jours par ans	N/A	7,840	La personne assistera l'AO sur les transactions budgétaire
UNESCO	Coordinatrice de l'Antenne	NOD	5 jours par mois	829.25	29,853	Coordonne la mise en œuvre du projet, apporte l'expertise en biodiversité et gestion durable des ressources forestièreset supervise quotidiennement l'ensemble de l'équipe de mise en œuvre
OIM	Coordinateur de programme	P3	15%	1100	29,962.71	Assure le suivi et la supervision générale de l'ensemble des projets de l'OIM. Il/elle est basée au bureau central et fera des descentes sur terrain une à deux fois par an avec le chargé de projet.
OIM	Chargé de projet	P2	35%	2166	100, 000	Assure la coordination technique et la gestion financière des projets de l'OIM Madagascar. Il/elle est basée au bureau central
OIM	Chargé de la gestion des ressources	P2	30%	1500	32, 000	Assure la gestion et la mobilisation des ressources pour l'ensemble des projets de l'OIM. Il/elle est basée au bureau central
OIM	Responsable de la logistique et des achats	G5	40%	268,26	9, 657.33	Assure la planification, et la coordination des activités liées à la gestion des approvisionnements, des stocks et des services logistiques. Il veille à l'acquisition efficace des biens et services nécessaires.
OIM	Responsable national administratif et financier	G7	20%	268,26	9, 657.33	Assure la gestion administrative et financière au quotidien des aspects financiers et administratifs du projet sous la supervision du Chargé de la gestion des ressources
OIM	Assistance de support Projet	G6	20%	268,26	9,657.33	Soutien aux activités opérationnelles, à la communication, à la visibilité du projet, ainsi qu'à la rédaction des rapports, en étroite collaboration avec le/la responsable de suivi-évaluation et le/la chargé(e) de projet.
OIM	Responsable suivi et évaluation	G6	20%	268,26	9,657.33	Assure le suivi de la réalisation des activités du projet. en étroite collaboration avec l'assistant de projet Senior. Il/elle s'assurera aussi d'informer le chargé de projet et le coordinateur de projet de l'OIM sur l'avancement journalier des activités du projet.

	Coût Total du staff	$ 829.852
	% du Staff sur le coût total du projet	23.7%

Un coordinateur de projet unique, issu de l'UNICEF, assurera la coordination globale du projet et toutes les agences de mise en œuvre s'assureront de la réactivité efficiente de leur personnel envers le coordonnateur. Son rôle inclura la gestion stratégique du projet, la supervision des plans d'action et des évaluations du projet entier, les partenariats stratégiques du projet, ainsi

que la facilitation de la communication entre les agences partenaires (OIM, UNESCO, UNICEF) et avec les partenaires externes. Ce coordinateur veillera à ce que les interventions de chaque agence soient alignées sur les objectifs globaux et mises en œuvre de manière complémentaire et qu'il y a un suivi efficace des progrès su projet et une communication stratégique sur ces progrès et leçons. Tout le staff dédié au projet va avoir une ligne de reporting envers le coordonnateur chef du projet de l'UNICEF.

Chaque organisation est responsable de la mise en œuvre des activités qui lui sont attribuées, tout en assurant une coordination étroite avec les autres agences de mise en œuvre du projet, le Secrétariat et les partenaires nationaux, afin de garantir une approche collaborative et cohérente. Chaque agence aura des responsables clés pour superviser les activités spécifiques à leur mandat et leur expertise :

- L'UNICEF, en tant que chef de file du projet, apporte une expertise diversifiée et une expérience étendue dans la mise en œuvre de projets multisectoriels visant à améliorer la vie des enfants et des familles. Son approche intégrée dans des secteurs tels que la nutrition, santé, l'éducation (formelle et non formelle), la protection de l'enfant, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) renforce la résilience contre les stress induits par le climat qui peuvent conduire à des tensions sociales et à l'instabilité, tandis que ses connaissances approfondies en matière de réduction des risques de catastrophe et la résilience climatique et la force de créer une cohésion sociale par le biais d'un changement de comportement, atténuent efficacement les impacts du changement climatique sur la paix et la sécurité. L'UNICEF a l'expertise pour coordonner les efforts visant à renforcer la résilience des communautés dans les districts ciblés. Sa présence avec des bureaux dans Androy et Atsimo Andrefana et des interventions en cours dans les districts choisis, son travaille dans la redevabilité social (aux communautaire, de district et régionale) avec et les populations cibles sont des atouts majeurs pour garantir le succès du projet.
- L'OIM apporte une expertise spécifique sur les questions de mobilités liées aux changements climatiques et sur les activités de stabilisation communautaires et coexistence pacifique. Son approche inclusive, qui implique activement les différentes parties prenantes, est cruciale pour garantir que les solutions proposées répondent aux besoins réels des communautés. De plus, son expérience dans la gestion des migrations contribue à atténuer les tensions et à promouvoir la stabilité dans les régions ciblées.
- L'UNESCO apporte une expertise dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication. Son expérience dans le domaine de la formation professionnelle notamment dans les zones du sud, ainsi que dans l'alphabétisation fonctionnelle, la collaboration avec les universités et les médias communautaires sera précieuse pour renforcer les capacités des populations locales et promouvoir le bien-être général. En particulier, le travail de l'UNESCO sur la recherche en ressources naturelles et le changement climatique sera crucial pour aider les communautés à s'adapter aux changements environnementaux.

L'UNICEF sera chargée de centraliser et de compiler les rapports narratifs et financiers semestriels, annuels et finaux, ainsi que les plans de mise en œuvre et de suivi-évaluation. Les autres organisations partenaires fourniront à l'agence principale les informations requises dans les délais convenus.

Un Comité de Projet sera mis en place pour assurer un suivi stratégique et une gouvernance transparente. Il sera composé des représentants principaux de chaque agence partenaire (Coordinateur de l'OIM, Chef du Secteur Science de l'UNESCO, et Coordinateur de Projet de

l'UNICEF), des représentant du secrétariat PBF et des partenaires gouvernementaux. Le Comité du projet se réunira périodiquement, au moins deux fois par an, pour évaluer l'avancement des activités. Ces rencontres permettront d'examiner les progrès réalisés, d'identifier les défis et les opportunités, de discuter des mesures correctives à adopter, d'ajuster les plans de travail et de suivi-évaluation. Ces réunions offriront également un espace pour trouver des solutions aux obstacles rencontrés et renforcer l'efficacité globale du projet.
La coordination centralisée sous un responsable unique et la supervision par un comité assureront une gestion fluide et cohérente, avec une forte implication de toutes les agences dans la réussite globale du projet.

c) **Gestion des risques** – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

En ce qui concerne les potentiels risques, le projet reconnaît l'importance de rester attentif aux pressions environnementales, climatiques et sociales qui pourraient compromettre sa réussite

Risque spécifique au projet	**Niveau de risque (faible, moyen, élevé)**	**Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)**
Aggravation des divisions entre les groupes en conflits lorsque certaines personnes ou groupes ne bénéficieront pas directement des interventions	Moyen	Réaliser une analyse de la dynamique des conflits et autres tensions sociales entre les communautés et identifier les principaux moteurs et acteurs de conflits et évaluer la manière dont ils affectent le contexte local de la population. Mettre en œuvre des interventions qui bénéficieront équitablement à tous les groupes (par exemple, réhabilitation des marchés) La sélection des bénéficiaires se fera équitablement et en priorité parmi les populations les plus vulnérables, tout en expliquant clairement les critères de sélection afin de limiter tout sentiment d'injustice. Mise en œuvre d'une approche sensible aux conflits pendant toute la durée du projet.
Stigmatisation des migrants par les communautés cibles.	Moyen	Mise en œuvre d'une approche « Do no Harm » dans le ciblage : - Etablissement des critères transparents et qui permettent la représentativité dans le processus de ciblage. - Promotion des dialogues pour faciliter l'intégration sociale des migrants
Risque de violence contre les femmes	Elevé	Renforcer les mécanismes pour prévenir et signaler les cas. Approche de mise en œuvre du projet sensible à la culture locale dans les zones concernées, afin de ne pas antagoniser les parties prenantes et éviter les représailles contre les femmes ayant gagné en leadership et autonomisation grâce aux interventions du projet.
Le risque de manque d'usage de nouveaux outils	Moyen	Former les bénéficiaires sur l'utilisation des outils et technologies introduits par le projet.
Le manque de financement de la part des autorités pour répondre aux besoins	Elevé	Travailler en collaboration avec les OSC pour plaider au niveau des districts, communes et national
Retards dans les procédures administratives des agences ONU pour faire démarrer le projet et établir les partenariats.	Moyen	Identifier à l'avance les étapes administratives critiques et engager les parties prenantes pour réduire les goulots d'étranglement avant la réception des fonds.

Le nombre de femmes et jeunes, en particulier les plus vulnérables, excède la capacité d'appui du projet.	Faible	La sélection des bénéficiaires se fera de manière inclusive avec la participation des catégories ciblées afin d'assister les plus vulnérables en premier. Les interventions pourront aussi se faire en coordination avec les interventions des partenaires déjà en place pour optimiser leur efficacité.
Manque de connaissance sur les pratiques sociales et les dynamiques de relation entre les groupes sociaux	Moyen	Effectuer une analyse des us et coutumes présents dans chaque communauté concernée à travers des consultations auprès des communautés et des autorités locales.
Catastrophes naturelles (sécheresses, cyclones…) qui anéantissent les acquis du projet	Moyen	Faible capacité de mitigation du projet pour ce risque ; l'équipe du projet assurera un monitoring des risques de catastrophes naturelles et coordonnera étroitement avec les équipes humanitaires en cas de cyclone ou sécheresse, afin de garantir la pérennité des acquis du projet.
Responsabilité sociale : certains responsables gouvernementaux, y compris des politiciens, peuvent se sentir menacés par l'engagement des citoyens à exiger des services de qualité et la transparence	Elevé	Travailler en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales, par exemple le ministère de la décentralisation, pour garantir que les initiatives de responsabilité sociale sont mises en œuvre avec leur participation, afin d'éviter les malentendus
Exploitation des enfants dans des situations vulnérables, engagement auprès des adultes (Abus sexuelle)	Moyen	Le projet prévoit d'inclure systématiquement le thème de la protection contre l'exploitation et les abus sexuels comme l'un des messages clés dans toutes les interventions de prévention de toutes les formes de violence, y compris le mécanisme de signalement de la loi sur l'éducation et la protection de l'enfance. Un autre message clé de nos interventions de prévention de la violence est de savoir où et comment signaler toutes les formes de violence à l'encontre des enfants. L'approche par les pairs sera utilisée pour toutes les interventions avec et pour les enfants et les adolescents afin de garantir que la mise en œuvre est adaptée à leur âge et à leurs besoins. La méthode de conception des modules et des messages clés tient compte des réactions des bénéficiaires, y compris des enfants, grâce à des phases de test, d'adaptation et de re-test du contenu afin de s'assurer qu'il répond aux besoins et aux préoccupations des enfants et des adolescents.

Les stratégies proposées dans ce projet tiendront compte de l'approche droits humains avec une analyse de la situation et des défis contextuels, mais également une analyse des capacités des ayants droits et des détenteurs de droits. Les phases de planification, de mise en œuvre et de suivi du projet entendent renforcer également la participation des communautés et la redevabilité vis-à-vis des populations affectées (AAP) en utilisant et en renforçant les mécanismes existants (CFM, lignes vertes, …).
La protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) est un domaine d'action prioritaire pour les agences impliquées dans ce programme. Nous nous engageons à renforcer la prévention de l'exploitation sexuelle, l'atténuation des risques et l'intervention dans le cadre de ses interventions. Les mécanismes de signalement sont en cours d'amélioration pour permettre un signalement sûr et confidentiel des cas d'exploitation sexuelle présumés.

d) **Suivi / évaluation** – Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données.

Le suivi et l'évaluation de ce projet seront centrés sur l'implication active des communautés locales et des autorités nationales, afin d'assurer une appropriation complète du processus, des résultats, et de la gestion des activités. L'intégration de toutes les parties prenantes dans les mécanismes de suivi permettra de renforcer les capacités locales et d'assurer la pérennité des interventions. L'accent sera mis sur l'analyse critique des données collectées et sur une communication fluide des résultats à tous les niveaux.

Chaque organisation bénéficiaire sera responsable du suivi et de l'évaluation des activités spécifiques qu'elle met en œuvre, tout en garantissant une collecte et analyse de données de façon conjointe et coordonnée, avec l'adoption d'un plan de suivi et évaluation unique pour l'ensemble du projet. Cela inclut, par exemple, les activités liées à promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et la réduction des tensions liées à l'accès aux ressources dans les communautés cibles. Les équipes techniques et de suivi-évaluation des trois agences d'exécution assureront la mise en œuvre de ces processus en utilisant des méthodes adaptées aux réalités locales. L'agence chef de file, en collaboration avec les autres partenaires et le Secrétariat du PBF, veillera à la collecte de données fiables et à l'analyse régulière des résultats. Un plan de suivi-évaluation du projet sera aussi élaboré conjointement par les partenaires au projet avec l'appui du Secrétariat du PBF pour garantir la cohérence globale du projet.

Le suivi des produits du projet s'articulera autour des activités suivantes :

- Collecte et analyse des données sur les tensions et conflits locaux liés à l'accès à l'eau, aux terres et aux autres ressources naturelles dans les communes ciblées. Cette collecte se fera à travers un suivi communautaire et une implication active des autorités locales, permettant ainsi une prise de décision informée ;
- Rapports de progrès semestriels pour garantir la transparence et la redevabilité des activités, incluant une évaluation des initiatives de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux chocs climatiques et aux conflits.
- Visites de terrain conjointes impliquant les trois agences onusiennes bénéficiaires, les partenaires locaux, et les membres des communautés pour évaluer l'avancement des activités ;
- Revues périodiques semestrielles et annuelles pour ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus et des défis rencontrés sur le terrain. Ces revues incluront une évaluation des mécanismes de gestion des ressources naturelles et des programmes de renforcement des capacités locales en matière de gestion des conflits.

L'agence chef de file, avec les autres partenaires et le Secrétariat du PBF, s'assurera de la collecte des données de référence des indicateurs clés dans les 4 premiers mois du projet.

Le budget S&E du projet proposé est le suivant :

Etude Baseline	$18,000
Suivi régulier	$106,691.76
Etude Endline	$15,000

Évaluation indépendante finale	$50,000
Total	**$189 691,76**

e) **Stratégie de fin de projet / durabilité**

La stratégie de sortie du projet s'articule autour d'une approche intégrée visant à renforcer les capacités locales, à instaurer des mécanismes de gestion durable et à garantir que les acquis soient pérennisés après la fin du projet. Plusieurs axes clés ont été identifiés pour assurer la durabilité des résultats, tout en reconnaissant que certains objectifs relèvent davantage de l'ambition du projet et de ses efforts de plaidoyer auprès des partenaires locaux et nationaux.
Renforcement des capacités locales pour l'autonomisation :

1. Le projet s'attachera à renforcer les capacités des communautés locales et des autorités pour assurer une gestion autonome et durable des ressources naturelles, en tenant compte des effets du changement climatique et des conflits liés à leur utilisation. Des outils innovants seront développés pour mieux comprendre les effets du changement climatique sur les ressources et comment mieux les planifier et les gérer pour éviter les conflits. Des formations spécialisées seront mises en place, notamment sur la gestion des tensions autour des ressources en eau et terres, et sur l'adaptation aux impacts du changement climatique. Des comités locaux de gestion des ressources seront mis en place et renforceront l'appropriation communautaire, permettant de continuer les activités après la fin du projet. Les réseaux des acteurs seront mobilisés à chaque étape du projet, garantissant ainsi une implication active et une pérennité des résultats.

2. Le projet s'efforcera de promouvoir l'intégration des bonnes pratiques développées au sein des politiques publiques locales et nationales. Bien qu'il ne puisse garantir cette intégration, le projet travaillera en étroite collaboration avec les ministères clés tels que le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), les autorités locales et nationales, pour influencer les cadres existants et encourager l'adoption des approches de gestion des ressources naturelles, de gestion de conflits liés à leurs utilisations et l'adaptation aux impacts du changement climatique. L'objectif sera de sensibiliser les décideurs et d'inscrire les pratiques réussies dans les plans régionaux de gestion des ressources et de conflits. Cet effort de plaidoyer vise à institutionnaliser les solutions proposées par le projet, dans la mesure où elles répondent aux priorités locales et nationales.

3. Pour s'assurer que les nouveaux outils vont vraiment s'ancrer dans les institutions étatiques, les institutions étatiques et autorités locales seront impliquées depuis la conception jusqu'à leur opérationnalisation. Pour les ressources en eau, la présence des autorités dès le début du projet et en particulier dans la phase de co-construction des nouveaux outils permettra un ancrage et une meilleure adoption. Pour prendre en charge et continuer à utiliser ces nouveaux outils au-delà de la vie du projet, le projet PBF prévoit des ateliers de formation très techniques lors desquels seront formés les personnels des autorités. Ces nouveaux outils sont open source et en grande partie alimentés par des données de télédétection qui sont en libre accès (science ouverte). Les quelques données in-situ utilisées par ces nouveaux outils sont essentiellement récoltées par l'UNICEF qui continuera à maintenir son réseau de suivi en partenariat

avec le MEAH bien au-delà du projet PBF. En cas de besoin, l'UNESCO pourra fournir un support scientifique et expertise du réseau grâce à son réseau de partenaires disponibles sur le long terme.

4. Le projet mettra en place et renforcera des structures locales de gestion des conflits, telles que des plateformes de dialogue, des systèmes de médiation, des comités de paix, pour prévenir et gérer les tensions autour des ressources naturelles et des déplacements internes. Ces structures seront conçues pour être fonctionnelles à long terme, avec un soutien continu des autorités locales. L'objectif est de permettre aux communautés de résoudre de manière autonome les conflits liés à la compétition pour les ressources, en instaurant des mécanismes pacifiques et inclusifs pour la résolution des différends.

5. Des évaluations périodiques seront réalisées pour analyser les progrès réalisés et identifier les ajustements nécessaires pour assurer la durabilité des résultats. Des revues participatives seront organisées avec les autorités locales et les communautés, pour garantir que les structures mises en place sont autonomes et capables de continuer à fonctionner après la clôture du projet.

6. Une stratégie de sortie sera élaborée pour assurer la durabilité à long terme des interventions. Cette stratégie aura pour objectif d'assurer la pérennité des outils créés et des résultats obtenus, en veillant à ce qu'ils puissent être utilisés de manière autonome par les bénéficiaires locaux. Elle inclura des mesures concrètes pour renforcer les capacités des acteurs locaux, des formations continues et des mécanismes de suivi pour garantir que les interventions du projet continuent d'être bénéfiques après la fin du financement direct. En ce qui concerne la mise à l'échelle, la stratégie de sortie intégrera également des partenariats avec les programmes et initiatives gouvernementaux existants, afin d'assurer une extension des bonnes pratiques à plus grande échelle, au-delà du projet.

   Ce programme sur les finances publiques et la gouvernance locale promouvant la résilience aux changements climatiques et la protection de l'environnement sera mis en œuvre en synergie avec les programmes du FMI par l'adoption des stratégies suivantes : ce projet appuiera les Communes pour l'inclusion des projets à impacts climatiques alignés avec les priorités du gouvernement central dans leurs plans de développement local. Ensuite, le projet appuiera les réunions techniques avec les responsables centraux (Ministères de l'environnement, ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire, Ministère de l'Economie et des Finances,) pour obtenir plus d'informations sur la mise en œuvre des financements climatiques appuyés par le FMI tout en partageant nos expériences dans la mise en œuvre de ces programmes au niveau des Communes.

7. Le projet mettra en place un plan de communication stratégique pour partager les résultats avec le gouvernement et les autres donateurs, étant donné qu'il s'agit d'un projet pilote qui devra être étendu. Le projet produira des produits de communication pour rendre visibles les résultats et les leçons tirées du projet.

8. Le projet développera une stratégie de sortie qui sera disponible à mi-parcours de la durée de vie du projet afin de s'assurer qu'il y aura suffisamment de temps pour la mettre en œuvre.

IV. Budget du projet

Le budget total du projet s'élève à $3 500 000 USD. Le budget a été préparé suivant les besoins liés aux activités qui contribuent à chaque produit, et à chacun des trois résultats du projet. La configuration du personnel a été établie pour assurer la bonne mise en œuvre du projet. L'évaluation indépendante est évaluée à 50 000 USD.

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier propo	x		
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission			
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	x		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du proj ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	x		
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	x		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	x		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	x		
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	x		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?	N/A		
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / exp / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?		x	
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet?	X		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	X		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires d allocations GEWE ?	X		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?		X	Il est de 23.7%. Ceci est dû aux exigences pour le personnel de coordination (de la part de l'UNICEF) tout en assurant le soutien des autres membres du personnel technique pour assurer une exécution de haute qualité du projet.
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X		

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned.
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any cost extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	Mid-annee (depuis l'offre)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	12 mois depuis l'offre	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	TBD	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final financial report to be provided by TBD of the calendar year after project closure	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will

be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	**Event**
Feb	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
N/A	Report **Q1 expenses** (January to March)
N/A	Report **Q2 expenses** (January to June)
N/A	Report **Q3 expenses** (January to September)
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http: www.mptf.undp.org)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

<u>The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:</u>

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE**: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE**: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.[32]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

[32] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

ANNEXE C : CADRE DE RESULTATS DU PROJET

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : Les communautés et autorités étatiques renforcent leur collaboration pour une gestion équitable et de qualité des ressources naturelles, en vue d'une confiance accrue et d'une meilleure résilience climatique		Indicateur 1.a : % de personnes qui estiment une réduction des tensions et conflits liés à la gestion des ressources naturelles entre communautés et/ou intra-communautés Niveau de référence : à déterminer par l'étude baseline Cible : 75% Désagrégation genre, jeune, géographique	Rapports Baseline & Endline Fréquence : Début & Fin Projet Fréquence : Début & Fin Projet	Année 3: 75%
		Indicateur 1.b : Nombre de conflits résolus au niveau fokontany Niveau de référence : A décider Cible : A déterminer	Données collectées de façon semestrielle par l'équipe de projet (rapports de projet)	
		Indicateur 1.c: % des membres de la communauté exprimant avoir une confiance renforcée envers les autorités étatiques sur la transparence et l'équité des décisions prises par les autorités sur la gestion des ressources naturelles Niveau de référence : à déterminer par l'étude baseline Cible : au moins 80% Désagrégation genre, jeune, géographique	Rapport Enquêtes de perception Fréquence : Début, annuel, Fin	Année 3: 75%

		Indicateur 1.d Taux de participation des communautés locales dans la prise de décision concernant la gestion des ressources naturelles Niveau de référence : A déterminer Cible : une augmentation de 50%	Enquêtes et questionnaires : Réaliser des enquêtes auprès des communautés locales pour évaluer leur niveau de participation dans les processus décisionnels. Analyse documentaire : Examiner les procès-verbaux des réunions, les politiques et les règlements pour identifier les instances de consultation et de participation.	
		Indicateur 1. e : Nombre d'actions entreprises par les autorités locales en collaboration avec les communautés pour résoudre les problèmes liés aux ressources naturelles Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer	Rapport du projet	
		Indicateur 1. f : % de conflits lies aux ressources naturelles prévenus ou résolus par les médiateurs locaux Niveau de référence : A déterminer Cible : au moins 80% Désagrégation par type de conflits, types ressources naturelle, géographique	- Rapports des médiateurs locaux - Registres des conflits auprès des médiateurs locaux (chef fokontany) Fréquence : annuel	
		Indicateur 1.g : Nombre de pratiques réussies/meilleures pratiques incluses dans les plans de gestion des ressources et des conflits au niveau du district et de la région. Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer	Plans régionaux et de district Rapports de projets	

	Produit 1.1 : Les capacités des autorités locales à comprendre et mesurer les effets du changement climatique et la gestion des ressources naturelles sont renforcées Liste des activités relevant du produit : Activité 1.1.1 : Renforcer les outils de gestion des ressources en eau afin d'améliorer la résilience des populations concernées face au changement climatique. Activité 1.1.2 : Déployer des outils pour analyser les facteurs et impacts des déplacements liés au changement climatique et évaluer la stabilité dans les zones affectées par les déplacements en collaboration avec la population affectée	Indicateur 1.1.a : Systèmes d'Alerte Précoce (SAP) sécheresse et pour la gestion durable des ressources en eaux souterraines opérationnels Niveau de référence : 0 Cible : Deux modèles de système d'alerte opérationnels auprès des autorités locales : 01 système de prévention de la sècheresse afin de prévoir, définir et appliquer les activités appropries pour chaque localités cible, 01 amélioration du système d'alerte sur les réserves d'eau souterraines déjà en place avec UNICEF	Documentation et protocoles : - Existence de manuels d'utilisation et de protocoles pour le fonctionnement du système. Rapports d'évaluation : - Rapports réguliers sur l'état de la sécheresse, et gestion durable des ressources en eau incluant des analyses des données collectées. - Évaluations périodiques de la fonctionnalité et de l'efficacité des systèmes d'alerte précoce. Fréquence : Annuel	Année 1: Année 2: 2 Année 3:
		Indicateur 1.1.b: Adoption des Outils sur l'évaluation des ressources en eau par les autorités locales Niveau de référence : NON Cible : OUI (Trois niveaux : adoption initiale, intégration et approche systémique)	Rapport d'évaluation de l'adoption des outils de sur l'évaluation des ressources en eau	
		Indicateur 1.1.c: Exploitation et utilisation des résultats par les autorités locales des Outils pour analyser les facteurs et impacts des déplacements liés au changement climatique et évaluer la stabilité dans les zones affectées par les déplacements Niveau de référence : NON Cible OUI (Trois niveaux : adoption initiale, intégration et approche systémique)	Rapport d'évaluation de l'adoption des outils pour analyser les facteurs et impacts des déplacements liés au changement climatique et évaluer la stabilité dans les zones affectées par les déplacements Fréquence : Annuel	

	Produit 1.2 : Des espaces de dialogues inclusifs sont actifs et promeuvent la transparence, la responsabilité et le contrôle participatif dans l'allocation et l'utilisation des ressources et la résolution des conflits Liste des activités relevant du produit : Activité 1.2.1 Création/redynamisation des plateformes/espaces de dialogue réguliers entre les communautés et les autorités locales sur la résilience, la gestion des ressources et la paix Activité 1.2.2. Promotion de la transparence et de l'accès à l'information sur la gestion des ressources Activité 1.2.3. Soutenir la médiation et résolution de conflits	Indicateur 1.2 a: Nombre d'espace de dialogue inclusif mis en place ou redynamisé et actif Niveau de référence : A déterminer Indicateur 1.2 b : Nombre de plans d'actions issues des espaces de dialogues Niveau de référence : 0 Cibles : 90 actions	Rapports réguliers sur les activités des espaces de dialogue incluant des informations sur leur création, leur fonctionnement et leur dynamisme Procès-verbaux (PV) ou des comptes rendus des réunions/forums Suivi des indicateurs de participation : Mesure du nombre de participants, de la diversité des participants (genre, âge, statut socio-économique, etc.) et de leur engagement dans les discussions. Fréquence :	Année 1 : 4 SLC, 2 forums de districts et 2 des région Année 2 : 4 SLC , 2 forums de districts et 2 des régions Année 3 : 4 SLC , 2 forums de districts et 2 des régions Annee1 : 30 Année 2 : 30 Année 3 : 30
		Indicateurs 1.2 c Nombre de tableaux de bord relatifs à l'information sur la gestion des ressources disponibles auprès des autorités et accessibles par les communautés Niveau de référence : 0 Cible : 4	Rapport régulier sur l'état des tableaux de bord (Registre des tableaux de bord, vérification de l'accessibilité, évaluation de la langue Fréquence : Semestriel	

	liés aux ressources naturelles			
Résultat 2 : **Les femmes, ainsi que les jeunes hommes et les jeunes femmes, jouent un rôle de premier plan dans leurs communautés en matière de prévention et résolution des conflits liés au climat et à la raréfaction des ressources naturelles**		Indicateur 2.a Taux de perception positive des membres des communautés d'accueil envers les nouveaux arrivants dans le contexte de migration climatique. Niveau de référence : à déterminer Cible : amélioration de 25 points. Désagrégation genre, géographique	Rapport Baseline & Endline Fréquence : Début et Fin	
		Indicateurs 2.b % des nouveaux arrivants qui perçoivent une amélioration d'inclusion et d'acceptation au sein de la communauté d'accueil Niveau de référence : à déterminer Cible : amélioration de 25 points. Désagrégation genre, géographique	Rapport Baseline & Endline Fréquence : Début et Fin	
		Indicateurs 2.c Taux de réduction d'incidents de discrimination et de violence envers les migrants Niveau de référence : à déterminer Cible : une diminution de 50%	Rapport d'exploitation des données administratives (plaintes, incidents, violences) Fréquence : semestriel	
		Indicateur 2.d : Nombre de cas résolus avec la participation active des femmes Niveau de référence : à déterminer Cible : une augmentation de 50%	Rapport du projet Baseline & Endline	
	Produit 2.1: Les femmes et les jeunes,	Indicateur 2.1.a : Nombre d'action communautaire mise en œuvre par les jeunes	Rapport du projet	Année 1 : 50 Année 2 : 50

	et notamment les jeunes issus des communautés d'accueil et des nouveaux arrivants, mènent des actions communautaires pour la cohésion sociale et l'adaptation au changement climatique Liste des activités relevant du produit : Activités 2.1.1 Formation et renforcement des capacités des jeunes sur le changement climatique et la gestion des ressources naturelles Activités 2.1.2 : 'Innovation Challenge' pour la jeunesse hôtes et arrivants avec focus sur des innovations vertes d'adaptation au changement climatique et la construction de la paix Activité 2.1.3 Renforcement des capacités des femmes pour appuyer leur rôle	et femmes en faveur de la cohésion sociale et de l'adaptation climatique Niveau de référence : 0 Cible : 100 actions communautaires Désagrégation : type d'action communautaire, par promoteur (femme ou jeunes), géographique		
		Indicateur 2.1.b : Nombre des projets innovants développés et mise en œuvre par les femmes et jeunes. Niveau de référence : 0 Cible : 50% de femmes et 50% de jeunes. Désagrégation communauté d'accueil et nouveaux arrivants, géographique	-Rapports d'activités des initiatives communautaires, (analyse des statistiques de participation des femmes et des jeunes) -Registres de participation : listes de participants des activités communautaires, en notant le genre et l'âge des participants. Fréquence : Semestriel	
		Indicateurs 2.1.c : taux de satisfaction de participants aux initiatives communautaires portées par les femmes et jeunes Niveau de référence : 0 Cible : Au moins 75%. Désagrégation communauté d'accueil et nouveaux arrivants, géographique. Indicateurs 2.1.d: - Taux d'accès et de résilience en matière d'assainissement, d'hygiène et de gestion menstruelle : - Nombre de comités de gestion des infrastructures en eau formés et/ou	-Rapport d'enquête de satisfaction - Rapport es entretiens individuels ou des groupes de discussion avec des participants pour obtenir des retours qualitatifs sur leur expérience. - Rapport de certification ODF ou Open Défécation Free. - Rapport de formation et/ou de renforcement de capacité des comités de gestion des infrastructures WASH.	

	dans la gestion durable des écosytèmes Activités 2.1.4 . Création/redynamisation de comités de gestion des ressources naturelles impliquant les membres de la communauté dans la prise de décisions concernant l'utilisation des ressources naturelles).	renforcés, avec une représentation équilibrée des groupes cibles Niveau de référence: 0 Cible: 100% des communautés des zones d'intervention et des comités de gestions des infrastructures.		
	Produit 2.2 Les communautés d'accueil et d'arrivants mènent ensemble des activités de cohésion sociale et participent à des espaces de dialogue pour prévenir la	Indicateurs 2.2.a Nombre d'activités sociales collaboratives réalisées et réussies entre les communautés d'accueil et les nouveaux arrivants Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer	Rapport du projet Fréquence : semestriel	

	violence exacerbée par le changement climatique. Liste des activités relevant du produit : Activité 2.2.1 Soutenir les activités sociales collaboratives pour favoriser la compréhension mutuelle entre les communautés d'accueil et les nouveaux arrivants et promouvoir leur intégration (pour les jeunes) Activités 2.2.2 : Mettre en place (redynamiser) des programmes de prévention de la violence dans les communautés hôtes et d'arrivants pour protéger les femmes et filles contre la violence exacerbée par le changement climatique.	Indicateur 2.2.b Pourcentage d'hommes et jeunes hommes ayant bénéficié des activités de prévention qui déclarent avoir changé leur perception sur les VBG et la masculinité positive Niveau de référence : A déterminer Cible : au moins 75% Désagrégation pare âge et géographique	Rapport Baseline & Endline Rapport U-report Fréquence : Début, intermédiaire, Fin	
Résultat 3 : **Des initiatives de développement économique et social inclusives, adaptées et sensibles au climat, sont**		Indicateur 3 a : % de la population migrante et des communautés d'accueil percevant une amélioration de leur bien-être économique et social grâce aux initiatives inclusives, adaptées et sensibles au climat	Rapport Baseline & Endline Fréquence : début et fin	Année 3: 70%

élaborées et renforcées et contribuent à un climat social apaisé		Niveau de référence : à déterminer Cible : 70%		
		Indicateur 3 b : Nombre des pratiques durables et sensibles à l'environnement par les communautés Niveau de référence : À déterminer Cible : A déterminer	Rapport d'évaluation des taux d'adoption Fréquence : Annuel	
		Indicateur 3 c: nombre des membres de la communauté hôtes et de la population migrantes ayant perçu une amélioration de leur bien-être économique grâce aux initiatives inclusives Niveau de référence : à déterminer Cible : à déterminer	Rapport d'évaluation des taux d'adoption	
		Indicateur 3d : nombre d'incidents liés à la destruction des aires protégées constatés par la communauté Niveau de référence : A déterminer Cible : Baisse du nombre d'incidents constatés	Suivi communautaire	
	Produit 3.1 Le tissu économique est redynamisé, favorisant des	Indicateur 3.1.a Nombre d'AGR vertes créées et viables Niveau de référence : 0	Rapport de suivi des AGR et d'évaluation de leur viabilité (rentabilité, la durabilité	Année 3: à déterminer

	échanges pacifiques et durables entre migrants et communautés d'accueil Liste des activités relevant du produit : Activité 3.1.1 Développement d'activités génératrices de revenus vertes en collaboration avec les communautés hôtes et les migrants Activité 3.1.2. Redynamisation des marchés locaux et facilitation de l'accès à ces espaces pour les nouveaux arrivants.	Cible : à déterminer	environnementale, et l'impact social) Fréquence : Semestriel	
		Indicateur 3.1.b Nombre de marchés locaux redynamisés et accessibles aux nouveaux arrivants Niveau de référence 0 Cible : 3	Rapport d'évaluation : Analyse des efforts de revitalisation (investissements, rénovations, événements spéciaux, etc.) et leur impact sur l'attractivité des marchés et Accessibilité effective pour les nouveaux arrivants . Fréquence : semestriel	Année 3 : 3
	Produit 3.2 Des mécanismes de gestion communautaires durables et économiquement viables des ressources naturelles sont mis en place Liste des activités relevant du produit : Activité 3.2.1 Renforcement des	Indicateur 3.2 a. Mécanismes de Transfert de gestion des ressources naturelles (TGRN) effectifs et opérationnels Niveau de référence : A déterminer Cible : 10 TGRN aux communautés de base (VOI) et 10 comités de surveillance	Copie des contrats de gestion renouvelés Carte de couverture forestière gérée par les VOI (communautés de base) Rapport d'activité des VOI (communauté de base) Fréquence : Semestriel	Année 1: 0 contrat Année 2: 6 contrats de transfert; 6 Comites de surveillance Année 3: 04 contrat de transfert; 04 Comité de surveillance
		Indicateur 3.2.b Pourcentage de communes ayant intégré le plan d'action d'adaptation au changement climatique dans leurs plans de développement et contrats de gestion.	Rapport d'analyse des documents communaux Fréquence : Semestriel	Année 3 : 100%

	initiatives des structures régionales et locales dans l'engagement sur la gestion durable des ressources forestières pour la mitigation et l'adaptation au changement climatique Activité 3.2.2 Renforcer l'engagement des communautés locales bénéficiaires des énergies renouvelables dans les activités déforestation et le reboisement à vocation multiple répondant aux besoins locaux	Niveau de référence : 0 Cible : 100%		
		Indicateurs 3.2 c Taux de réussite des projets de reboisement Niveau de référence : 0 Cible : Taux de survie supérieur à 75% après une année de reboisement	Rapport d'évaluation régulière de la survie des plantes Fréquence : semestriel	Année 3 : supérieur à 75%

APENDIX 1

OUTILS D'AIDE A LA DECISION POUR AMELIORER LA GESTION DE L'EAU FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ce projet prévoit le déploiement de trois outils d'aide à la décision pour améliorer la gestion de l'eau face au changement climatique : i CRIDA prise en compte des scenarios climatiques dans la gestion de l'eau ; ii cartographie des zones affectées par les sécheresses et inondations et iii. système d'alerte précoce aux sécheresses.

Le système d’alerte précoce aux sécheresses donne aux gestionnaires de l'eau le temps de mettre en place des mesures préventives, comme la rationalisation de la consommation d’eau ou le stockage. Il aide les agriculteurs à ajuster leurs pratiques ; choisir des cultures moins exigeantes ou optimiser l’irrigation. Il renforce la résilience des populations et des écosystèmes grâce à une réponse anticipée et coordonnée.

La cartographie des zones affectées par les sécheresses et les inondations permet de localiser les zones à haut risque et de prioriser les interventions : par exemple, les infrastructures de protection (e.g. digues), la densification des forages, la mise en place citernes et de barrages, ou encore l’approvisionnement en eau d’urgence). Ces cartes servent également aux autorités pour sensibiliser les populations locales et renforcer leur capacité d'adaptation face aux risques, en montrant clairement les dangers. Enfin elles permettent aux gestionnaires de suivre l’ampleur et la fréquence des événements extrêmes, permettant ainsi d’évaluer l’efficacité des politiques mises en place dans un cadre spatio-temporel suffisamment détaillé et fiable.

L'analyse décisionnelle basée sur le risque climatique, ou CRIDA, a pour objectif d'aider les gestionnaires de l’eau et les décideurs à évaluer l’impact de l’incertitude climatique sur les ressources en eau, et à concevoir des stratégies d’adaptation efficaces. Les scénarios climatiques permettent de prévoir l'évolution des précipitations, des températures et d'autres variables qui influencent la disponibilité des ressources en eau. Ils aident également les décideurs à anticiper les impacts potentiels du changement climatique, tels que l’intensification des sécheresses ou des inondations, et à mettre en place des stratégies d’adaptation (e.g. construction de réservoirs, diversification des sources d’eau, connexions / transferts interbassins, etc.). En intégrant ces projections, les politiques de gestion de l’eau deviennent plus résilientes ce qui contribue à réduire les conflits liés à la rareté de l’eau.

Annexe D - Budget du projet PBF

Tableau 2 - Répartition des produits par catégories de budget de l'ONU

	Organisation recipiendiaire 1 UNICEF (budget en USD)	Organisation recipiendiaire 2 UNESCO (budget en USD)	Organisation recipiendiaire 3 OIM (budget en USD)	Total
RESULTAT 1				
Produit 1.1				
Total pour produit 1.1 (du tableau 1)	**$ -**	**$ 387,000.00**	**$ 30,074.00**	**$ 417,074.00**
1. Personnel et autres employés				**$ -**
2. Fournitures, produits de base, matériels		$ 4,000.00		**$ 4,000.00**
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de		$ 6,000.00	$750.00	**$ 6,750.00**
4. Services contractuels		$ 367,000.00	$15,847.00	**$ 382,847.00**
5. Frais de déplacement		$ 10,000.00	$ 13,477.00	**$ 23,477.00**
6. Transferts et subventions aux homologues				**$ -**
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs				**$ -**
Total	**$ -**	**$ 387,000.00**	**$ 30,074.00**	**$ 417,074.00**
Produit 1.2				
Total pour produit 1.2 (du tableau 1)	**$ 110,000.00**	**$ -**	**$ 10,000.00**	**$ 120,000.00**
1. Personnel et autres employés				**$ -**
2. Fournitures, produits de base, matériels				**$ -**
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)			$ 10,000.00	**$ 10,000.00**
4. Services contractuels	$ 25,000.00			**$ 25,000.00**
5. Frais de déplacement	$ 5,000.00			**$ 5,000.00**
6. Transferts et subventions aux homologues	$ 80,000.00			**$ 80,000.00**
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs				**$ -**
Total	**$ 110,000.00**	**$ -**	**$ 10,000.00**	**$ 120,000.00**

RESULTAT 2				
Produit 2.1				
Total pour produit 2.1 (du tableau 1)	**$ 386,953.00**	**$ 30,000.00**	**$ 72,920.00**	**$ 489,873.00**
1. Personnel et autres employés				**$ -**
2. Fournitures, produits de base, matériels		$ 5,000.00		**$ 5,000.00**
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de			$ 3,920.00	**$ 3,920.00**
4. Services contractuels	$ 70,000.00	$ 25,000.00		**$ 95,000.00**
5. Frais de déplacement	$ 10,000.00		$ 5,000.00	**$ 15,000.00**
6. Transferts et subventions aux homologues	$ 306,953.00		$ 64,000.00	**$ 370,953.00**
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs				**$ -**
Total	**$ 386,953.00**	**$ 30,000.00**	**$ 72,920.00**	**$ 489,873.00**
Produit 2.2				
Total pour produit 2.2 (du tableau 1)	**$ 193,500.00**	**$ -**	**$ 20,550.00**	**$ 214,050.00**
1. Personnel et autres employés	$ -			**$ -**
2. Fournitures, produits de base, matériels				**$ -**
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de			$ 7,500.00	**$ 7,500.00**
4. Services contractuels	$ 38,500.00		$ 1,800.00	**$ 40,300.00**
5. Frais de déplacement	$ 5,000.00			**$ 5,000.00**
6. Transferts et subventions aux homologues	$ 150,000.00		$ 11,250.00	**$ 161,250.00**
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs				**$ -**
Total	**$ 193,500.00**	**$ -**	**$ 20,550.00**	**$ 214,050.00**

RESULTAT 3				
Produit 3.1				
Total pour produit 3.1 (du tableau 1)	**$ -**	**$ 80,000.00**	**$ 526,223.00**	**$ 606,223.00**
1. Personnel et autres employés				**$ -**
2. Fournitures, produits de base, matériels		$ 15,000.00		**$ 15,000.00**
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de			$ 387,535.00	**$ 387,535.00**
4. Services contractuels		$ 40,000.00	$ 125,000.00	**$ 165,000.00**
5. Frais de déplacement		$ 20,000.00	$ 7,188.00	**$ 27,188.00**
6. Transferts et subventions aux homologues			$ 6,500.00	**$ 6,500.00**
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs		$ 5,000.00		**$ 5,000.00**
Total	**$ -**	**$ 80,000.00**	**$ 526,223.00**	**$ 606,223.00**
Produit 3.2				
Total pour produit 3.2 (du tableau 1)	**$ -**	**$ 281,038.00**	**$ 10,166.00**	**$ 291,204.00**
1. Personnel et autres employés				**$ -**
2. Fournitures, produits de base, matériels				**$ -**
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)			$ 5,000.00	**$ 5,000.00**
4. Services contractuels		$ 222,001.00		**$ 222,001.00**
5. Frais de déplacement		$ 29,000.00	$ 2,016.00	**$ 31,016.00**
6. Transferts et subventions aux homologues			$ 3,150.00	**$ 3,150.00**
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs		$ 30,037.00		**$ 30,037.00**
Total	**$ -**	**$ 281,038.00**	**$ 10,166.00**	**$ 291,204.00**

Coûts supplémentaires				
Total des coûts supplémentaires (du tableau 1)	**$ 524,500.00**	**$ 249,999.38**	**$ 358,104.38**	**$ 1,132,603.76**
1. Personnel et autres employés	$ 394,500.00	$ 220,000.00	$ 215,352.00	**$ 829,852.00**
2. Fournitures, produits de base, matériels			$ 6,000.00	**$ 6,000.00**
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de			$ 29,620.00	**$ 29,620.00**
4. Services contractuels	$ 20,000.00	$ 29,999.38	$ 18,000.00	**$ 67,999.38**
5. Frais de déplacement	$ 15,000.00		$ 25,692.38	**$ 40,692.38**
6. Transferts et subventions aux homologues				**$ -**
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts	$ 95,000.00		$ 63,440.00	**$ 158,440.00**
Total	**$ 524,500.00**	**$ 249,999.38**	**$ 358,104.38**	**$ 1,132,603.76**

Totaux				
	Organisation recipiendiaire 1 UNICEF (budget en USD)	**Organisation recipiendiaire 2 UNESCO (budget en USD)**	**Organisation recipiendiaire 3 OIM (budget en USD)**	**Totaux**
1. Personnel et autres employés	$ 394,500.00	$ 220,000.00	$ 215,352.00	**$ 829,852.00**
2. Fournitures, produits de base, matériels	$ -	$ 24,000.00	$ 6,000.00	**$ 30,000.00**
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	$ -	$ 6,000.00	$ 444,325.00	**$ 450,325.00**
4. Services contractuels	$ 153,500.00	$ 684,000.38	$ 160,647.00	**$ 998,147.38**
5. Frais de déplacement	$ 35,000.00	$ 59,000.00	$ 53,373.38	**$ 147,373.38**
6. Transferts et subventions aux homologues	$ 536,953.00	$ -	$ 84,900.00	**$ 621,853.00**
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	$ 95,000.00	$ 35,037.00	$ 63,440.00	**$ 193,477.00**
Sous-budget total du projet	$ 1,214,953.00	$ 1,028,037.38	$ 1,028,037.38	$ 3,271,027.76
Coûts indirects (7%):	$ 85,046.71	$ 71,962.62	$ 71,962.62	$ 228,971.94
TOTAL	**$ 1,300,000**	**$ 1,100,000.00**	**$ 1,100,000.00**	**$ 3,500,000**